

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SERVICE DE DÉFENSE  
INCENDIE ET SECOURS  
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

[sdisnv.ch](http://sdisnv.ch)



# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. Avant-propos</b>	<b>4</b>	3.3 Police du feu	28
<b>II. Vision, mission et valeurs</b>	<b>5</b>	3.4 Autres prestations	29
<b>0. Gouvernance</b>	<b>7</b>	<b>4. Logistique</b>	<b>31</b>
0.1 Le Conseil intercommunal (CI)	7	4.1 Personnel	31
0.2 La Commission de gestion (CoGe)	8	4.2 Infrastructures	31
0.3 Le Comité de direction (CoDir)	8	4.3 Véhicules	32
0.4 L'État-major (EM)	9	4.4 Matériel	33
0.5 Révision de l'annexe au règlement sur la facturation des prestations	9	<b>5. Partenaires</b>	<b>35</b>
<b>1. Personnel</b>	<b>11</b>	5.1 Un réseau de partenaires	35
1.1 Effectif global	11	5.2 Couverture médiatique	35
1.2 Promotions et nominations	12	<b>6. Système d'information et communication</b>	<b>37</b>
1.3 Désignations	12	<b>7. Formation</b>	<b>39</b>
1.4 Anciennetés	14	7.1 Organisation du domaine F7	39
1.5 Départs	14	7.2 Formation de base	40
1.6 Recrutement	15	7.3 Formation PR	41
<b>2. Renseignement</b>	<b>17</b>	7.4 Auto	41
2.1 Répondants renseignement	17	7.5 Formation des cadres	42
2.2 Géoportail	17	7.6 Formation des spécialistes	42
<b>3. Opérationnel</b>	<b>19</b>	7.7 Cours cantonaux et fédéraux	42
3.1 Défense incendie et secours	19	<b>III. COVID-19</b>	<b>45</b>
3.2 Service de prévention	28	<b>8. Finances</b>	
		<b>Rapport de gestion</b>	<b>cahier séparé</b>



## I. AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

S'il y a une chose incontestable concernant l'année 2020, c'est qu'elle n'aura ressemblé à aucune autre année. Au moment de la rédaction du traditionnel rapport d'activité, il est difficile de tirer un bilan dans la continuité des années précédentes.

L'année 2020 aura donc été complètement chamboulée depuis la mi-mars avec la suppression d'une grande partie du programme des exercices – plus de 230 exercices seront supprimés sur l'entier de l'année – et la mise en place de mesures particulières en interne au SDIS.

Il aura fallu se réinventer, ceci afin de garantir le socle sécuritaire de base en permanence, tout en protégeant les membres du SDIS, en maintenant une capacité logistique et opérationnelle et, par-dessus tout, en entretenant l'esprit de camaraderie si précieux et nécessaire au fonctionnement du SDIS.

Et cela a fonctionné ! En tout temps, le standard de sécurité a été garanti, les effectifs disponibles l'ont été en suffisance – voire même largement augmentés durant la première vague en raison du télétravail et des RHT – le

matériel et les véhicules étaient prêts à intervenir. Si la crise n'est de loin pas terminée, la période de 2020 a pu être traversée en mode survie, avec brio. Et ce, grâce à l'engagement de tout le personnel du SDIS, à tous les niveaux.

Ce rapport étant destiné à garder dans l'histoire une trace de l'année 2020, un chapitre particulier est donc consacré à la gestion de la crise sanitaire. Pour le reste, il reflète les chiffres habituels des (moins) nombreuses activités du SDIS, du mouvement du personnel, des promotions, nominations et désignations. Mais attention, si les chiffres et statistiques habituels sont présentés fidèlement à leurs habitudes, cette année, comparaison n'est pas raison, crise sanitaire oblige !

Comme à l'accoutumée, le chapitre 8, sur les finances, fait l'objet d'un document séparé du rapport d'activité, intitulé rapport de gestion. Ce dernier a été approuvé par le Conseil intercommunal lors de son assemblée du 22 avril 2021.

Le Comité de direction et l'État-major vous souhaitent une excellente lecture et se réjouissent de recevoir vos éventuels commentaires sur [info@sdisnv.ch](mailto:info@sdisnv.ch).



## II. VISION, MISSION ET VALEURS



### NOTRE VISION

- Assurer la relève et la formation de nos effectifs, afin de répondre à la diversité grandissante de nos missions et aux attentes de notre population
- Maîtriser les coûts par l'optimisation de nos processus internes sans réduire les prestations offertes
- Étendre la formation des jeunes sapeurs-pompiers à l'ensemble des communes membres du SDIS
- Offrir les services de la police du feu aux communes membres du SDIS
- Renforcer notre rôle de centre régional en favorisant l'échange et la collaboration avec les SDIS voisins et nos partenaires.



### NOTRE MISSION

- Assurer la défense incendie et le secours
- Lutter contre les pollutions et les événements impliquant des hydrocarbures et des produits chimiques
- Veiller à la bonne application des normes de construction destinées à prévenir les dangers d'incendie pour la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Promouvoir le service du feu par la formation de jeunes sapeurs-pompiers.



### NOS VALEURS

- Esprit de camaraderie
- Service à la population
- Passion du métier

Les valeurs du SDIS régional du Nord vaudois constituent la culture de notre entreprise. Nos collaboratrices et collaborateurs s'y rattachent quotidiennement dans leur engagement et dans les prestations fournies à notre société et notre population.

- Esprit de camaraderie : promouvoir une saine ambiance basée sur le travail d'équipe et l'entraide permanente.
- Service à la population : comprendre les attentes de la collectivité publique, garantir notre état de préparation permanent et répondre aux sollicitations de nos citoyens avec les moyens adéquats afin d'assurer leur sécurité.
- Passion du métier : améliorer constamment nos connaissances et nos compétences par la formation de nos sapeurs-pompiers dans un état d'esprit ouvert, rechercher et développer de nouvelles pratiques et technologies.



## O. GOUVERNANCE

### O.1 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

À la fin de l'année 2020, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

<b>Président</b>	<b>Patrick Grin</b> Pomy		
<b>Vice-président</b>	<b>Pierre-Alain Lunardi</b> Montagny-près-Yverdon		
<b>Secrétaire hors conseil</b>	<b>Valérie Outemzabet</b>		
<b>Membres</b>	<b>Cédric Grin</b> Belmont-sur-Yverdon	<b>Xavier Pitteloud</b> Bioley-Magnoux	<b>François Jaquier</b> Bonvillars
	<b>Jean-Pierre Blanc</b> Chamblon	<b>Yves Guilloud</b> Champagne	<b>Nicolas Perret</b> Champvent
	<b>Sébastien Mercier</b> Chavannes-le-Chêne	<b>Viviane Pochon</b> Chêne-Pâquier	<b>Jean-Marc Tâche</b> Cheseaux-Noréaz
	<b>Georges-André Banderet</b> Concise	<b>Denis Payot</b> Corcelles-près-Concise	<b>Emmanuel Boss</b> Cronay
	<b>Alexandre Jörg</b> Cuarny	<b>Julie Schüpbach</b> Démoret	<b>Benoît Reymondin</b> Donneloye
	<b>Rémy Perrin</b> Épendes	<b>Didier Fardel</b> Fiez	<b>Xavier Bösiger</b> Fontaines-sur-Grandson
	<b>Félix Oberhaensli</b> Giez	<b>François Payot</b> Grandson	<b>Pascal Marendaz</b> Method
	<b>Christian Cosendai</b> Molondin	<b>Sylvain Bolens</b> Mutrux	<b>André Guillet</b> Novalles
	<b>Alain Portner</b> Onnens	<b>Gérard Perrier</b> Orges	<b>Christiane Jeanmonod</b> Provence
	<b>Vincent Despland</b> Rovray	<b>Oxana Cholly</b> Suchy	<b>Pierre-André Tharin</b> Suscévaz
	<b>José Souto</b> Treycovagnes	<b>Patrick Marrel</b> Ursins	<b>Maxime Fridelance</b> Valeyres-sous-Montagny
	<b>Blaise Chapuis</b> Valeyres-sous-Ursins	<b>Michel Cornamusaz</b> Villars-Epeney	<b>Pierre Beuret</b> Vugelles-la Mothe
	<b>Jean-Claude Ruchet</b> Yverdon-les-Bains	<b>Philippe Moser</b> Yvonand	

En raison de la situation sanitaire, le CI n'a tenu qu'une seule assemblée en date du 24 septembre à Suchy durant laquelle elle a approuvé le rapport de gestion et les

comptes 2019, le budget 2021 et la révision de l'annexe 1 du Règlement du SDIS relatif aux frais d'intervention et des autres prestations.

## 0.2 LA COMMISSION DE GESTION (COGE)

La Coge est composée de :

<b>Président</b>	<b>Pierre-André Tharin</b> Suscévaz
<b>Vice-président</b>	<b>Denis Payot</b> Corcelles-près-Concise
<b>Membres</b>	<b>Nicolas Perret</b> Champvent
	<b>Benoît Reymondin</b> Donneloye
	<b>Patrick Marrel</b> Ursins

La Coge a rencontré le Codir à une reprise, soit le 16 juillet pour traiter des comptes 2019 et du budget 2021. Elle s'est réunie le 27 août pour l'étude et la proposition de validation des comptes 2019 et du budget

2021 et le 2 septembre pour l'étude et la proposition de validation du rapport de gestion 2019 ainsi que la modification de l'annexe 1 du Règlement du SDIS.

## 0.3 LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le CoDir est composé comme suit :

<b>Présidente</b>	 <b>Valérie Jaggi Wepf</b> Municipale • Yverdon-les-Bains Sécurité publique, SDIS, ORPC, Mobilité
<b>Vice-président</b>	 <b>Hervé Kemmling</b> Municipal • Giez Réseaux, Circulation et sécurité, Forêts, Service du feu, PCI
<b>Membres</b>	 <b>Marc-André Burkhard</b> Municipal • Yverdon-les-Bains Travaux et environnement
	 <b>Gloria Capt</b> Municipale • Yverdon-les-Bains Urbanisme et bâtiments
	 <b>Pierre Dessemontet</b> Municipal • Yverdon-les-Bains Énergies
	 <b>Francesco Di Franco</b> Municipal • Grandson Écoles et sécurité
	 <b>Alexandre Lecourtier</b> Municipal • Yvonand Forêts, domaines, service du feu, ORPCi
<b>Secrétaire hors comité</b>	<b>Barbara Giroud</b>

Le Codir s'est réuni à 10 reprises en 2020. Il a déposé les quatre préavis suivants :

- 20.01 du 26 juin concernant le rapport de gestion 2019
- 20.02 du 26 juin concernant les comptes 2019
- 20.03 du 26 juin concernant le budget 2021
- 20.04 du 28 août concernant la révision de l'annexe 1 du Règlement du SDIS relatif aux frais d'intervention et des autres prestations

Le 1<sup>er</sup> juillet, la Présidente du Codir a procédé à la prestation de serment du Cap Eric Beauverd, membre EM depuis le 1<sup>er</sup> janvier et de la nouvelle secrétaire de l'EM, M<sup>me</sup> Sabrina Hugentobler, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Le Codir a également procédé à la nomination d'un officier comme chef de section au site DPS G1.

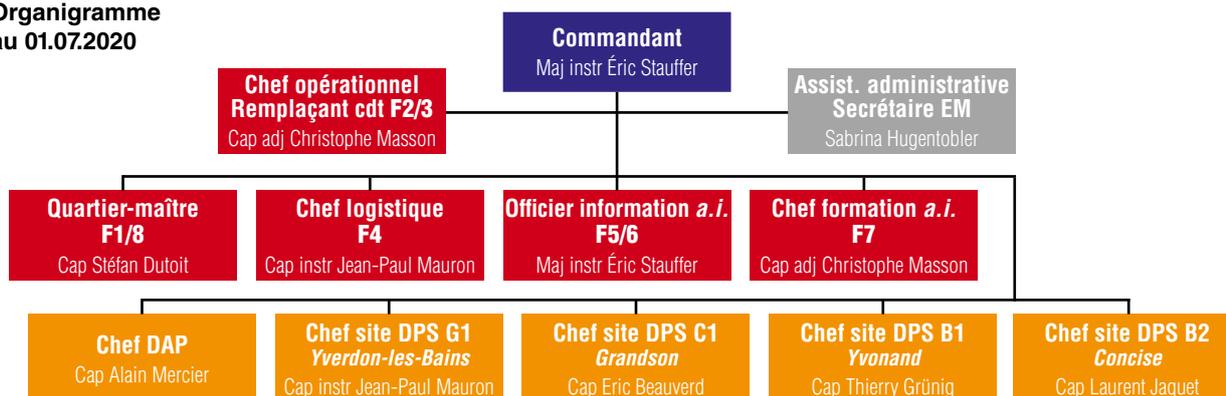
## 0.4 L'ÉTAT-MAJOR (EM)

La composition de l'EM a subi quelques modifications en 2020 avec l'arrivée du Cap Eric Beauverd en qualité de Chef site DPS Grandson, la démission d'Aurélia Saugy, secrétaire EM, en date du 15 mai et celle du Cap instr Pascal Livet en date du 25 juin. Le Cap adj Christophe Masson a assumé la fonction de Chef formation *a.i.* jusqu'à l'engagement d'un nouveau colla-

borateur permanent à cette fonction en 2021. M<sup>me</sup> Sabrina Hugentobler a pris ses fonctions de secrétaire EM le 1<sup>er</sup> juillet.

L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séance ordinaire et à 3 reprises en séance extraordinaire en raison de la situation sanitaire. Il se compose de :

**Organigramme au 01.07.2020**



## 0.5 RÉVISION DE L'ANNEXE AU RÈGLEMENT SUR LA FACTURATION DES PRESTATIONS

La révision du règlement d'application de la loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours (RLSDIS) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2020 a apporté une modification dans la facturation des alarmes automatiques intempestives, passant d'un tarif incrémental (CHF 400 à la première alarme,

CHF 800 à la seconde, CHF 1'200 dès la troisième) à un tarif unique de CHF 1'000. Le SDIS a donc procédé à la révision de l'annexe 1 du règlement qui datait du 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour refléter ce changement et a profité de l'occasion pour y apporter des compléments.

**2'556** ANNÉES D'EXPÉRIENCE CUMULÉES SUR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU SDIS

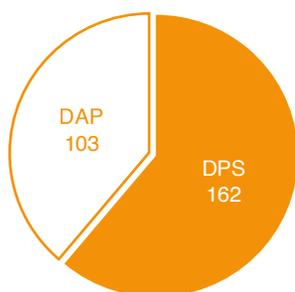
**10.5** ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

**35.4** ÂGE MOYEN DU SAPEUR-POMPIER

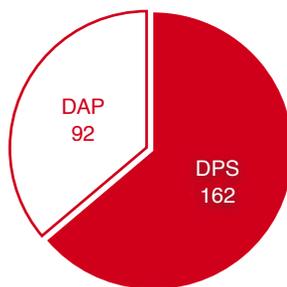
**10%** DE FEMMES INCORPORÉES

Statistique au 31.12.2020

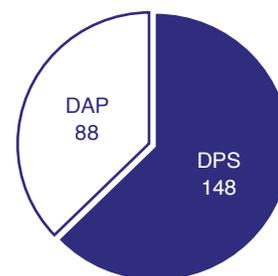
#### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU SDIS ENTRE 2019 ET 2021



1.1.2019

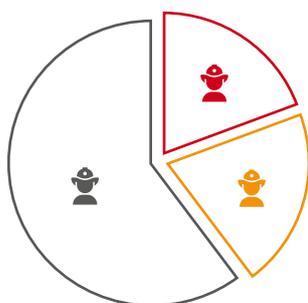


1.1.2020

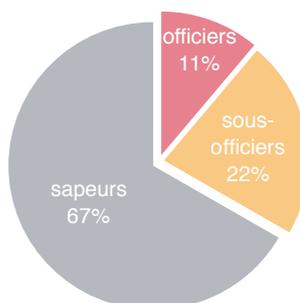


1.1.2021

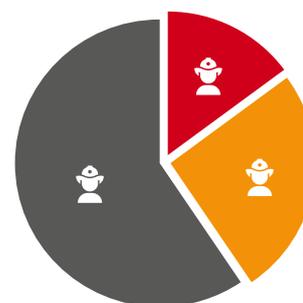
#### PROPORTION DES CADRES AU SEIN DU SDIS



DAP



Standard ECA

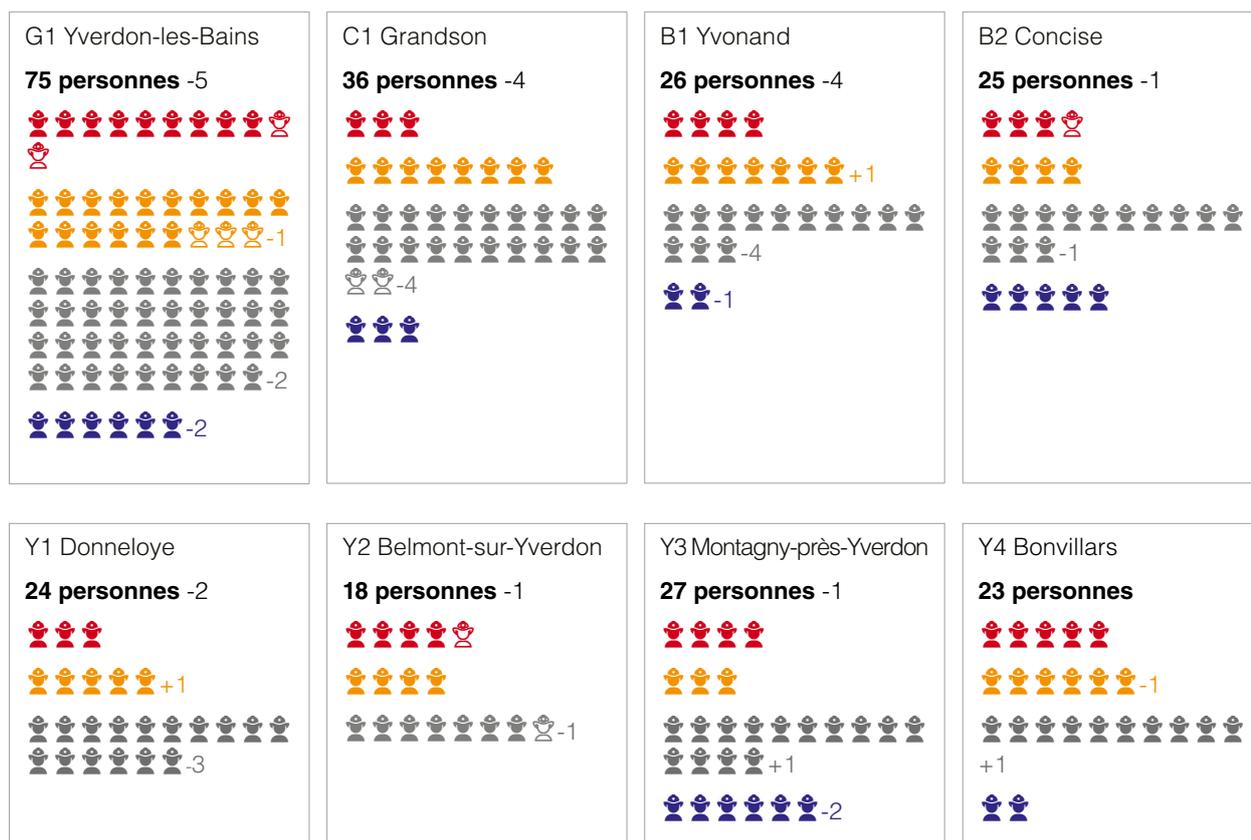


DPS

# 1. PERSONNEL

## 1.1 EFFECTIF GLOBAL

Les tableaux suivants représentent l'effectif au 01.01.2020 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2021, *i.e.* en tenant compte des promotions. Il convient de noter qu'en raison de la crise sanitaire, décision a été prise de ne pas organiser de recrutement en 2020.



- officier
- sous-officier
- sapeur
- double incorporé
- recrue 1<sup>re</sup> année

Les départs sont en nette diminution cette année, avec 6 personnes quittant le DAP et 21 quittant le DPS, pour un total de 27 départs (comparés à 42 en 2019).

Avec l'arrivée de 9 personnes recrutées durant et fin 2020, l'effectif passe ainsi de 254 sapeurs au 01.01.2020 à 236 sapeurs<sup>2</sup> au 01.01.2021. Les départs ont ainsi pu

être partiellement compensés par les nouveaux arrivants. Il convient de souligner une diminution de l'effectif du DPS à 148 personnes (comparés à 162 en 2019) et une diminution de celui du DAP (-4 personnes pour passer à 88 personnes en 2021).

<sup>2</sup> Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total, ceux-ci étant identiques à 2019 soit 10 en 2020.

## 1.2 PROMOTIONS ET NOMINATIONS<sup>3</sup>

En 2020, 17 personnes ont été promues et 2 nommées comme suit :

### Liste des promotions

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
Sgtm	Hose	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Lt
Cpl	Tellenbach	Sonia	DAP	Y1 Donneloye	Four
Cpl	Girardet	Yves	DAP	Y1 Donneloye	Sgt
Cpl	Lüthi	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sgt
App	Frossard	Kevin	DPS	B1 Yvonand	Cpl
Sap	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
Sap	Martins	Carlos	DAP	Y1 Donneloye	Cpl
Sap	Däpp	Jean-Marc	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Sap	Holzer	Bruno	DAP	Y4 Bonvillars	App
Sap	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Sap	Reymond	Chantal	DPS	C1 Grandson	App
Sap	Rochat	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Sap	Rossé	Fabien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Sap	Tan	Sébastien	DAP	Y4 Bonvillars	App
Sap	Waldner	Adeline	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Rec	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sap
Rec	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sap

### Liste des nominations

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Fonction
Sgt chef	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	Fourrier
Cpl	Vulliamoz	Raphaël	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Responsable matériel

## 1.3 DÉSIGNATIONS<sup>3</sup>

L'État-major a procédé à la désignation de 51 membres du SDIS dans leurs fonctions suivantes :

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Cpl	Brand	Jérémy	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon II
Cpl	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon II
Cpl	Testuz	Sébastien	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon II
Four	Fasola	David	DPS	B2 Concise	Candidat conducteur poids-lourd
App	Lambert	Éric	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Bourquin	Grégory	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Sousa	Miguel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Brun-Gaillard	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Das Neves	Sarah	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Despland	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Fonseca	Rosaria	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Perriard	Kevin	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger

<sup>3</sup> Certaines désignations ont été faites à titre exceptionnel début 2021 en raison du report de certains tests de sélection du fait de la crise sanitaire.

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>DBC/Dét.</b>	<b>Site/section</b>	<b>Nommé à la fonction de</b>
Sap	Riboni	Enrico	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Vuilleumier	Valériane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Briquet	Édouard	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Herren	Martina	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Jaquet	Raphaël	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Mathez	Pierrick	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Petrovic	Marijan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Wolf	Gabriel	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
App	Fonseca	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste EA
App	Tâche	Cyrill	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Favre	Cédric	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat échelon I
Sap	Rochat	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
App	Estoppey	Jean-Luc	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat échelon I
App	Bossel	Joey	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon I
Sap	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cadre FOBA
Sap	Martins	Carlos	DAP	Y1 Donneloye	Cadre FOBA
Sap	Rossé	Fabien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cadre FOBA
Cpl	Lüthi	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Formateur EA
Cpl	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Formateur PR
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Pilote bateau
Sgt chef	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	Porteur APR
Sap	Bioley	Florian	DPS	C1 Grandson	Porteur APR
Sap	Brun-Gaillard	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur APR
Sap	Depierraz	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur APR
Sap	Frossard	Bryan	DPS	B1 Yvonand	Porteur APR
Sap	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur APR
Sap	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	Porteur APR
Sap	Abdelhamid	Gacem	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé matériel
Sap	Décoppet	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé matériel
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé matériel
Sgt	Widmann	Christel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste antichute
Sap	Abdelhamid	Gacem	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste antichute
Sap	Bannier	Hermeline	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste antichute
App	Bossel	Joey	DPS	C1 Grandson	Spécialiste antichute
Sap	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste antichute

## 1.4 ANCIENNETÉS

Trente-deux membres du SDIS ont obtenu une reconnaissance pour ancienneté, allant de 5 à 35 ans, pour un total d'exactement 480 ans.

### Liste des anciennetés

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
App	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Berger	Lucien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	5
Sap	Dalla Piazza	Nino	DPS	B1 Yvonand	5
Sap	Degen	Tanguy	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Humbert	Romain	DPS	B2 Concise	5
Sap	Jan	Raphaël	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Sap	Martins	Carlos	DAP	Y1 Donneloye	5
Sap	Sarnau	Valentine	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Walroff	Chloé	DPS	B1 Yvonand	5
Civ	Saugy	Aurélia	DPS	Cdmt	5
Cpl	Hamrani	Bryan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Cpl	Testuz	Sébastien	DPS	C1 Grandson	10
Sap	Holzer	Bruno	DAP	Y4 Bonvillars	10
Sap	Humbert	Nicolas	DPS	B2 Concise	10
Sgtm	Hose	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgtm	Pittet	Vincent	DPS	B2 Concise	15
Four	Leuenberger	Joël	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	15
Four	Tellenbach	Sonia	DAP	Y1 Donneloye	15
Cpl	Da Costa	Manuel	DPS	B1 Yvonand	15
Sap	Lunardi	Pierre-Alain	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	15
Civ	Schmid	Didier	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgt chef	Genillod	Thierry	DPS	B1 Yvonand	20
Cap	Grünig	Thierry	DPS	B1 Yvonand	25
App	Fardel	Pascal	DPS	B2 Concise	25
Sap	Holderegger	Michel	DAP	Y1 Donneloye	25
Cap	Jaquet	Laurent	DPS	B2 Concise	30
Cap	Magenat	Philippe	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	30
Plt	Savary	Patrick	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	30
Four	Marrel	Patrick	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	30
Sap	Grosso	Ignazio	DAP	Y4 Bonvillars	30
Civ	Pillonel	Jean-Luc	DPS	B1 Yvonand	35

## 1.5 DÉPARTS

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Rec	Scholder	William	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	0
Rec	Stich	Michel	DPS	C1 Grandson	0
Rec	Morin	Emilie	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	0
Rec	Hediger	Filipe	DPS	C1 Grandson	1
Rec	Ochsenbein	Sylvain	DPS	B1 Yvonand	1

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Cattin	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Sap	Eich	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Sap	Agazzi	Léo	DAP	Y1 Donneloye	1
Sap	Gaudard	David	DAP	Y1 Donneloye	1
Sap	Alboff	Maxime	DPS	B1 Yvonand	2
Sap	Atzori	Deborah	DPS	C1 Grandson	2
Sap	Sueur	Ilan	DPS	B2 Concise	2
Sap	Piguet	Ambre	DPS	C1 Grandson	2
Sap	Jaquenoud	Nicolas	DPS	C1 Grandson	3
Cpl	Moser	Jenny	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	3
Sap	Mercier	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	3
Civ	Muriset	Raphaël	DPS	Cdmt	4
Sap	Degen	Tanguy	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Sarnau	Valentine	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Civ	Saugy	Aurélia	DPS	Cdmt	5
Cpl	Jeanmonod	Logan	DAP	Y4 Bonvillars	6
Sap	Robert	Loïc	DPS	C1 Grandson	6
Sap	Richard	Romain	DAP	Y1 Donneloye	7
App	Gelinard	Nicolas	DPS	B1 Yvonand	8
App	Tamer	Adel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	9
Sap	Piceni	Luca	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	11
Cap	Livet	Pascal	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	28

## 1.6 RECRUTEMENT

Le cours FB01 formation de base de l'ECA planifié les 20 et 21 mars 2020 n'ayant pu avoir lieu en raison du confinement, ce dernier a été tenu les 28 et 29 août. Sur les 21 recrues ayant débuté en 2020, cinq ont démissionné en cours d'année pour diverses raisons et ce sont ainsi 16 recrues qui se sont présentées à cette formation signifiant le début de leur cursus de formation. Hormis la formation de base, les recrues ont pu effectuer trois exercices sur les 10 initialement planifiés et les tests annuels ont été annulés.

Les effectifs actuels du SDIS étant suffisants pour 2021, il a été décidé de se concentrer sur la formation et le

maintien des 16 recrues plutôt que de participer à la traditionnelle campagne de recrutement du 5 novembre. Cela a permis d'éviter une augmentation conséquente du nombre de recrues à gérer en 2021 au détriment des recrues actuelles.

Conformément à l'art. 15 Règlement du SDIS, les objectifs de recrutement, pour cette année, ont ainsi été exceptionnellement fixés à zéro par le Codir, sur proposition de l'EM.



## 2. RENSEIGNEMENT

### 2.1 RÉPONDANTS RENSEIGNEMENT

Les répondants renseignement au sein des différents organes d'intervention sont répartis comme suit :

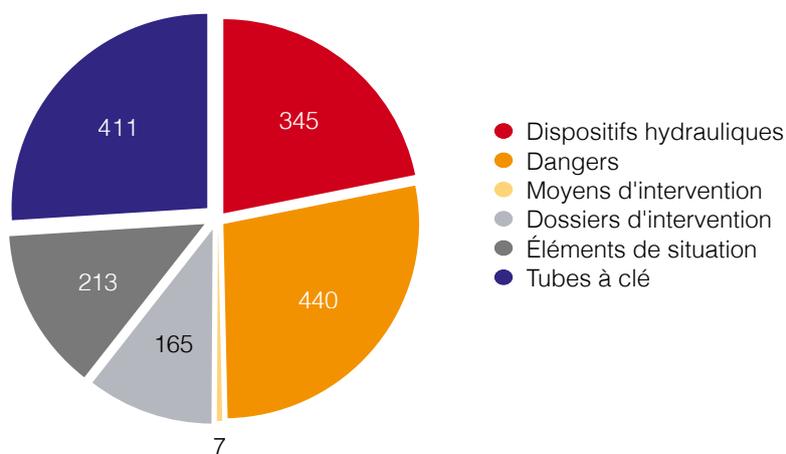
Grade	Nom	Prénom	Site
Cap adj	Masson	Christophe	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Dutoit	Stéfan	G1 Yverdon-les-Bains
Cpl	Stehlé	Serge	G1 Yverdon-les-Bains
Four	Lüthi	Florian	C1 Grandson
Cap	Grünig	Thierry	B1 Yvonand
Plt	Pillonel	Jean-Luc	B1 Yvonand
Cap	Jaquet	Laurent	B2 Concise
Plt	Agazzi	Pierre-André	Y1 Donneloye
Sap	Angelloz	Bruno	Y3 Montagny-près-Yverdon
Cap	Kobi	Serge	Y4 Bonvillars

Ces personnes ont pour mission de rechercher le renseignement utile à l'intervention sur le territoire de leur organe d'intervention, notamment sur les bâtiments détectés, les risques liés à la géographie, à certaines entreprises ou en relation avec des exploitations agricoles.

Le renseignement est ensuite implémenté principalement dans les dossiers d'intervention et dans le géoportail.

### 2.2 GÉOPORTAIL

NOMBRE D'OBJETS SAISIS DANS LE GÉOPORTAIL PAR CATÉGORIE



**5'988** HEURES D'INTERVENTION EN 2020

**12** ANIMAUX SAUVÉS



6x



2x



1x



1x



1x



1x

**65** LOCALITÉS DANS LESQUELLES LE SDIS EST INTERVENU

UNE INTERVENTION CHAQUE **20.3** HEURES

UNE POLLUTION CHAQUE **2.4** JOURS

UN INCENDIE CHAQUE **4.2** JOURS

UN CAS TECHNIQUE CHAQUE **6.4** JOURS

UNE ALARME AUTOMATIQUE CHAQUE **8.0** JOURS

UNE INONDATION CHAQUE **1.2** SEMAINES

UN SAUVETAGE CHAQUE **1.4** SEMAINES

UN CAS PIONNIER CHAQUE **2.4** MOIS

UN INCIDENT CHIMIQUE CHAQUE **2.4** MOIS

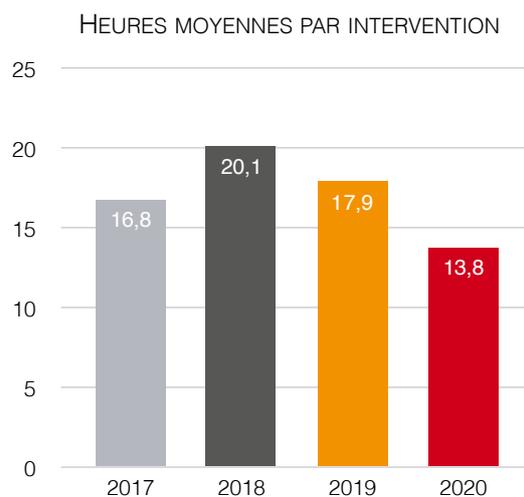
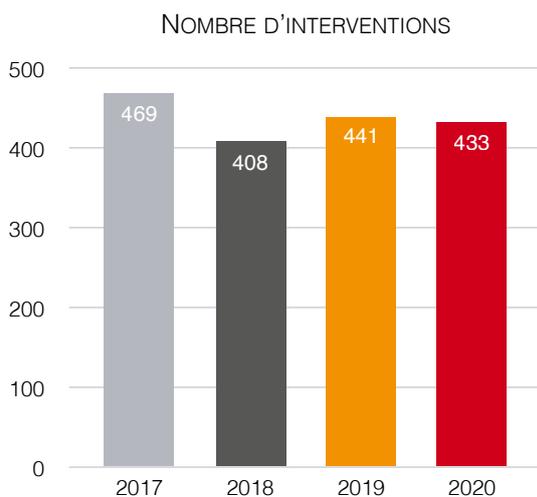
UN SERVICE DE GARDE CHAQUE **73** JOURS

## 3. OPÉRATIONNEL

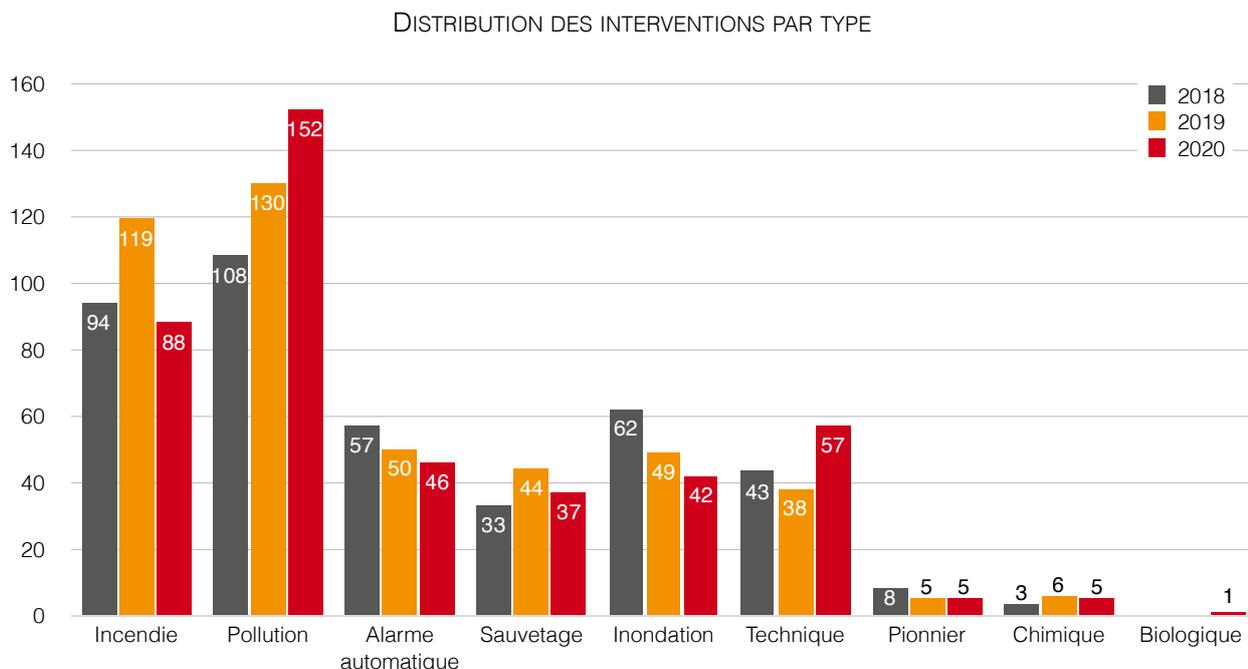
### 3.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2020, le SDIS est intervenu sur 433 évènements (-1.8% par rapport à 2019). Ce nombre est très légèrement inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Il sied toutefois de relever que ces interventions ont gé-

né une diminution de 24.2% des heures d'intervention (5'988 heures vs 7'895 heures en 2019). Le graphique suivant indique le nombre moyen d'heures par intervention qui, depuis 2017, est de loin le plus bas.



La répartition des alarmes selon les types d'évènements est comme suit :



4 Nombre d'évènements qui se sont produits pour lesquels le SDIS est intervenu, indépendamment du nombre d'organes d'intervention du SDIS qui ont été alarmés.



Lieu	Interventions
POMY	6
PRAHINS	2
PROVENCE	2
RANCES	2
RUEYRES	1
STE-CROIX	10
SUCHY	2
THIERRENS	1
TREYCOVAGNES	1

Lieu	Interventions
URSINS	2
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY	4
VALEYRES-SOUS-RANCES	1
VALLORBE	9
VILLARS-SOUS-CHAMPVENT	2
VUITEBOEUF	9
YVERDON-LES-BAINS	219
YVONAND	19

Un événement peut nécessiter l'intervention d'un ou plusieurs sites DPS avec une ou plusieurs sections DAP. Ainsi, les différents organes d'intervention du SDIS sont sortis à 479 reprises

(-10.5% par rapport à 2019). La carte ci-après montre la distribution des alarmes en fonction des organes d'intervention :

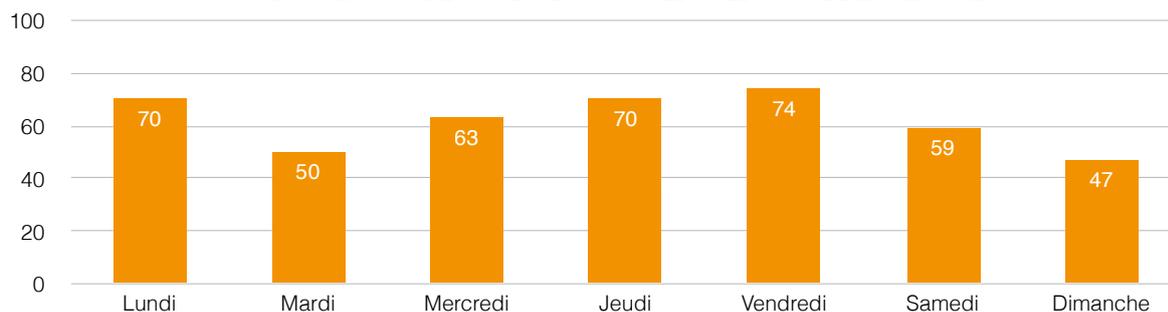
#### DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR ORGANE D'INTERVENTION



La répartition des interventions selon les jours de semaine démontre une bonne équité à l'exception des mardi et dimanche, plus calmes. Contrairement à

l'année dernière, c'est le vendredi qui constitue le jour avec le plus grand nombre d'interventions.

#### DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS SELON LE JOUR DE LA SEMAINE



Il convient toutefois de noter que les interventions se déroulent majoritairement durant la journée, période où l'activité humaine est généralement plus intense. Avec 36 alarmes, la tranche horaire de seize à dix-sept heures est celle durant laquelle le SDIS a été le plus sollicité.



### **Inondations multiples le 11 mai 2020**

Il est 0600 heures ce jeudi matin 11 mai 2020, la température extérieure est de 15.5°C lorsqu'un orage violent s'abat sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

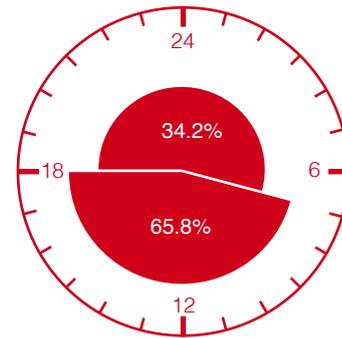
À 0606 heures, puis 0609 heures, 0610 heures et 0615 heures, le personnel du SDIS Nord vaudois est alarmé pour quatre inondations à Yverdon-les-Bains. À 0617 heures, l'OSR décide d'activer le poste de commandement avancé (PCA) en caserne G1.

Le PCA mis en place pour la première fois avec ProSDIS, est exploité par deux officiers. Ceci permet de

gérer l'ensemble des missions par ordre de priorité et de garantir la liaison entre les intervenants, le commandement et le CTA.

Après avoir traité 22 inondations de garages souterrains, sous-sols de bâtiments publics, caves ou encore cages d'ascenseur, l'engagement se termine à 1500 heures une fois le rétablissement de l'ensemble du matériel effectué. Cette intervention a nécessité l'engagement de 31 sapeurs-pompiers et 11 véhicules.

RÉPARTITION JOUR/NUIT  
DES INTERVENTIONS



### **Feu de bâtiment à Yverdon-les-Bains le 24 mai 2020**

Ce dimanche 24 mai 2020, l'humidité dans l'air est importante et la température extérieure se situe aux environs de 16°C. Il est 2032 heures lorsque le personnel du SDIS Nord vaudois est alarmé pour un feu non déterminé dans un bâtiment d'habitation au chemin de la Grande-Prairie à Yverdon-les-Bains. L'officier de permanence termine une intervention au chemin de Floreyres sur laquelle l'OSR est également engagé.

Lors du déplacement, une grosse colonne de fumée blanche est visible aux abords de l'aérodrome. L'OSR confirme le feu au CTA. Dès l'arrivée des moyens sur place, la colonne de fumée a viré au noir. Le bâtiment est en inflammation totale et personne n'est présent. Le toit a déjà percé à certains endroits et le feu se propage lentement dans les arbres à proximité, processus freiné par le taux d'humidité élevé de la végétation. Le bâtiment est dans un état d'abandon, les deux portes d'accès sont murées. La plupart des fenêtres sont équipées de barreaux. Une première reconnaissance n'indique pas la présence de personnes à l'intérieur du bâtiment. L'OSR fait un rapide point de situation au CTA et demande d'alarmer immédiatement la TP 6000 et le module tuyaux en renfort, du fait que la première BH disponible se trouve à plus de 500 mètres. Il demande également à la police de boucler hermétiquement la route d'accès des deux côtés afin de garantir le couloir feux bleus. L'équipage de la TP 2000, en déplacement, doit s'équiper en protection respiratoire.



À l'arrivée sur site des moyens, un dispositif hydraulique est déployé afin de tenir le feu et, dans un deuxième temps, le combattre. Un transport d'eau en double est organisé depuis la BH afin de pouvoir garantir le débit nécessaire. L'EA est positionnée devant le bâtiment afin de procéder à une extinction aérienne puis les PAPR sont engagés pour une reconnaissance et une extinction à l'intérieur.

Il est 2303 heures lorsque l'OSR annonce le feu maîtrisé au CTA. Il est alors procédé au repli complet du dispositif. L'intervention se termine 0146 heures. Elle a nécessité l'engagement de 20 sapeurs-pompiers, de 8 véhicules, de l'IRDIS, de la Gendarmerie vaudoise, de la Police Nord vaudois et du Chef du service des bâtiments de la Ville d'Yverdon-les-Bains.



### **Feu de bateau de plaisance à Cheseaux-Noréaz le 21 août 2020**

Ce vendredi 21 août 2020, le temps est ensoleillé, la température avoisine les 27°C et la vitesse du vent est de 3 km/h. L'après-midi s'annonce radieuse lorsqu'à 1239 heures, le personnel du SDIS Nord vaudois est alarmé pour un feu de bateau de plaisance proche des rives au lieu-dit Châble-Perron. Lors du déplacement, l'OSR prend contact avec le CTA qui lui confirme le feu précédé d'une explosion. L'OSR demande d'alermer une ambulance en prévention ainsi que la remorque barrage.

À l'arrivée sur site, le bateau est en inflammation totale à environ 120 mètres du point le plus proche d'accès véhicule et à une trentaine de mètres du bout d'une digue. Des personnes présentes indiquent qu'il y avait trois personnes à bord et que l'une d'entre elles est brûlée.

Pendant qu'un officier est envoyé à la recherche de la victime, il est décidé d'effectuer un déploiement hydraulique depuis la TP2000 précédemment mise en place avec aspiration dans le lac, jusqu'à l'extrémité de la digue afin de pouvoir tenter d'abattre une partie du feu au moyen du canon. Cette tentative d'extinction s'avérera infructueuse. Entre temps, la victime a été retrouvée, fortement brûlée au 3<sup>e</sup> degré, prise en charge et remise aux ambulanciers.

À l'arrivée du bateau Ydon 191, une reconnaissance détermine qu'aucune pollution n'est présente. Décision est alors prise de faire remorquer le bateau en feu par le Sauvetage des Iris, arrivé entre temps sur place,

jusqu'au port d'Yvonand afin de procéder à son extinction hors eau et ainsi éviter une pollution lacustre.

Arrivé au port, l'intensité du feu a diminué. Le bateau est toutefois entièrement détruit en son intérieur et sa coque est extrêmement chaude. Des feux de surface dus aux hydrocarbures et imprégnant le fond sont présents et reprennent rapidement une fois le bateau sorti de l'eau au moyen de la grue.

Au vu des difficultés à éteindre le feu et à la dégradation de la résistance mécanique de la coque du bateau, la décision est prise de commander une benne étanche pour l'y placer et finaliser l'extinction. L'opération de chargement s'avère complexe car la coque n'a plus de résistance mécanique et a partiellement rompu. Toutefois, l'opération est réussie. La benne sera acheminée à la STEP, sur une place sécurisée, afin de permettre de finaliser l'extinction et laisser ainsi les hydrocarbures s'écouler le cas échéant.

L'intervention se termine vers 2130 heures et il est convenu d'effectuer un contrôle final du bateau le 24 août 2020, date à laquelle le feu sera annoncé comme maîtrisé au CTA. Cette intervention a nécessité l'engagement de 18 sapeurs-pompiers, de 7 véhicules, d'un bateau, de l'IRDIS, de CSU-nvb, de la Gendarmerie vaudoise, de la Brigade du lac, du Garde-port et d'une société de transport.









### **Désincarcération sur la route de la Grève à Cheseaux-Noréaz le 28 septembre 2020**

*Il est 2227 heures ce lundi 28 septembre 2020 lorsque le personnel du SDIS Nord vaudois est alarmé pour la désincarcération d'une personne impliquée dans un accident avec véhicule léger.*

*À l'arrivée sur place, la situation est figée: un véhicule est sorti de la route et a fini en lisière de forêt. La partie gauche du véhicule présente une déformation importante suite à un choc avec un arbre. Une personne incarcérée à l'intérieur est prise en charge par les ambulanciers et le SMUR. Aucun écoulement d'hydrocarbure n'est visible. Police Nord vaudois a fermé la route et la Rega a été alarmée.*

*Le CRS indique que la batterie du véhicule impliqué se situe dans le coffre. Cette dernière est débranchée après avoir pu y accéder en brisant la lunette arrière. Une fois l'éclairage de zone mis en place, il s'avère*

*nécessaire de créer un accès sur la droite du véhicule en coupant les branchages à la serpe.*

*En accord avec l'ambulancier leader, il est décidé d'appliquer le cross raming et tenter de créer de la place à l'intérieur du véhicule à l'aide du vérin et ainsi, offrir un espace optimal pour pouvoir s'occuper du conducteur. Cette tentative s'avère toutefois infructueuse et il est décidé de procéder au dépavillonnage traditionnel du véhicule puis à l'extraction des portières passager et conducteur en utilisant cisailles, écarteurs et vérins. Le blessé est extrait du véhicule à 2344 heures et pris en charge par les ambulanciers et le médecin de la Rega.*

*L'intervention se termine à 0145 heures le 29 septembre 2020 après avoir rétabli l'ensemble du matériel utilisé. Elle a nécessité l'engagement de 12 sapeurs-pompiers, de 5 véhicules, de la Rega, du SMUR, du CSU-nvb, de la Gendarmerie et de Police Nord vaudois.*



### **Feu de toiture aux ateliers CFF à Yverdon-les-Bains le 29 septembre 2020**

*Il est 1150 heures ce mardi 29 septembre 2020 lorsque depuis les fenêtres de la caserne G1, une colonne de fumée noire et dense apparaît au niveau des ateliers CFF. Le Commandant compose immédiatement le 118 afin de mobiliser le personnel du SDIS Nord vaudois pendant que le personnel présent en caserne se prépare et se rend sur les lieux de l'intervention avant même la mobilisation.*

*À l'arrivée sur site, le personnel des CFF nous guide dans l'enceinte jusqu'au niveau du pont tournant, au*

*fond des ateliers. De grosses fumées noires chargées émanent de la toiture et des flammes sortent des fenêtres brisées par la chaleur. Un employé nous indique qu'il ne sait pas s'il y a encore quelqu'un à l'intérieur du bâtiment. Il précise en outre que des travaux d'étanchéité sont en cours et que des bouteilles de gaz se trouvent sur le toit. Des matériaux en feu tombent de la toiture et font fondre une voûte en plastique qui abrite un couloir de passage entre le bâtiment incriminé et une autre bâtisse.*



L'OSR demande la coupure de la ligne de contact du pont tournant puis, à 1157 heures, lors du point de situation au CTA, l'OSR demande une deuxième VEA et une TP6000 en renfort. La VEA est engagée avec deux PAPP pour effectuer une attaque transitoire au canon et tenir pendant qu'une seconde équipe de PAPP est engagée à l'intérieur du bâtiment pour extinction, recherche et sauvetage. Une troisième équipe PAPP sera également engagée par la suite.

L'action d'extinction effectuée depuis la VEA s'avère efficace. Le feu baisse d'intensité et se trouve rapidement sous contrôle. Une reconnaissance visuelle depuis l'échelle révèle que deux bouteilles de gaz sont présentes au milieu des flammes. Les équipes PAPP

engagées à l'intérieur confirment que personne ne se trouve dans le bâtiment et procèdent au refroidissement des bouteilles de gaz. Le feu est sous contrôle à 1217 heures et maîtrisé à 1245 heures.

S'en suivent le dégarnissage de la partie isolation à l'aide d'une tronçonneuse pour permettre l'évacuation des eaux d'extinction, la sécurisation des fenêtres fenêtrées du local incriminé et le traitement d'un léger dégât d'eau à l'étage inférieur.

L'intervention se termine vers 1700 heures et a nécessité l'engagement de 19 sapeurs-pompiers, de 7 véhicules, de l'IRDIS, du SPSL, de la Gendarmerie vaudoise et de Police Nord vaudois.



### **Sauvetage d'animal et de personne à Yverdon-les-Bains le 14 décembre 2020**

Ce lundi 14 décembre 2020, le temps est au soleil, la température maximale est de 5°C et un léger vent se fait ressentir lorsque le personnel du SDIS Nord vaudois est mobilisé à 1153 heures pour le sauvetage d'un animal coincé dans un arbre au milieu d'un champ entre le boulodrome et le chemin de la Batellerie à Yverdon-les-Bains. Lors de la prise de contact avec le CTA, l'OSR est informé qu'en plus d'un chat coincé, la personne bienveillante ayant voulu lui porter assistance, l'est également. C'est du reste elle qui a appelé le 118.

À l'arrivée sur les lieux, un point de situation est fait au CTA : une personne est coincée dans l'arbre à environ 7 mètres du sol et le chat est coincé à environ 13 mètres

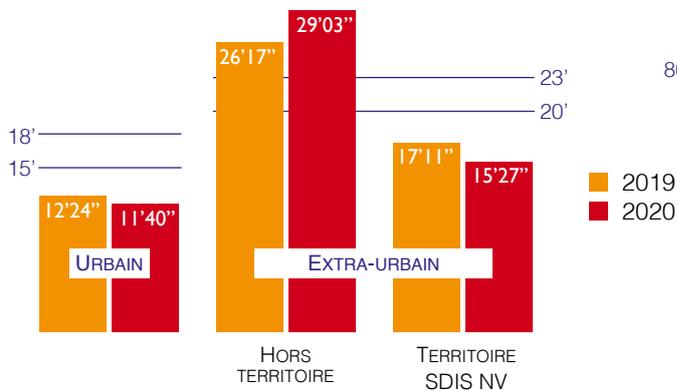
du sol. L'engagement de la VEA s'avère impossible. Il est décidé d'engager l'échelle à coulisse pour, dans un premier temps, porter assistance à l'appelante qui après avoir été sécurisée, passe de branches en branches pour descendre l'échelle avec l'assistance d'un sapeur-pompier. Dans un deuxième temps, le chat est pris en charge en le hissant sur l'épaule du sapeur-pompier lui portant assistance, position qu'il garde jusqu'à ce qu'il soit sur la terre ferme.

L'intervention se termine à 1253 heures et n'a nécessité l'engagement que de 4 sapeurs-pompiers et 3 véhicules.

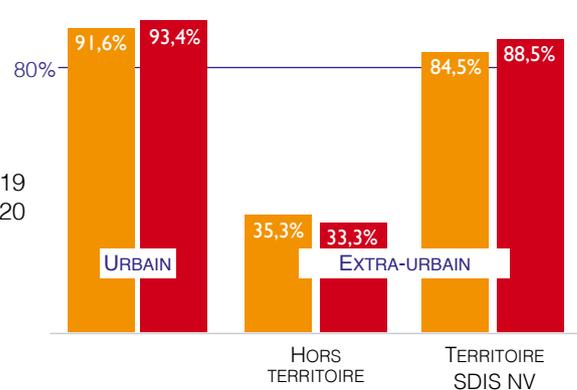
En ce qui concerne le respect du standard de sécurité, l'analyse statistique des temps entre le moment de

l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule permet de dégager les résultats suivants :

TEMPS MOYEN ENTRE L'ALARME ET L'ARRIVÉE SUR SITE



INTERVENTIONS RESPECTANT LE STANDARD



Dans son ensemble, le standard de sécurité est atteint et même amélioré en comparaison à l'année précédente au niveau des temps moyens d'intervention. En ce qui concerne le taux d'interventions respectant ce standard, celui-ci est atteint avec un taux supérieur à 80% que cela soit en milieu urbain ou en milieu extra-urbain. Ces indicateurs de la qualité des prestations four-

nies par le SDIS font l'objet d'une attention particulière constante. Cent pourcents des interventions pour secours routiers répondent au standard de sécurité avec un temps moyen de 4' en milieu urbain et un temps moyen de 13'30" en milieu extra-urbain. Il sied de préciser que 18 alarmes ont été annulées avant ou pendant le déplacement et 1 n'a pas nécessité de déplacement.

### 3.2 SERVICES DE PRÉVENTION

En 2020, ce sont 5 services de prévention et de garde (-82% par rapport à 2019) qui ont été fournis par le SDIS au bénéfice de ses communes membres ou, sur demande des dites communes, de diverses sociétés privées. La forte diminution est principalement due aux restrictions sanitaires destinées à endiguer la pan-

démie. Ces engagements représentent un total de 41 heures (en comparaison à 429.75 heures en 2019).

Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des services de prévention effectués sur l'entièreté du territoire :

Organe d'intervention	Date	Événement	Nombre d'heures	Lieu
DPS G1	19.01.2020	Célébration œcuménique de l'Unité	3.00	Yverdon-les-Bains
DPS C1	29.02.2020	Les z'ôtres Brandons	15.00	Grandson
DPS C1	01.08.2020	Fête nationale	7.00	Grandson
DAP Y3	01.08.2020	Fête nationale	7.00	Mathod
DAP Y4	01.08.2020	Fête nationale	9.00	Champagne

### 3.3 POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Elle est assurée par deux permanents, le Cap adj Christophe Masson (taux de 0.5 EPT) et le Cpl Serge Stehlé (taux de 0.8 EPT), pour un total de 1.3 EPT. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)<sup>5</sup>, principalement lors de mises à l'enquête.

La police du feu a mené 332 missions (-5% par rapport à 2019) dans le terrain et, a transmis ses rapports à la police des constructions qui par la suite les a transmis à la Municipalité pour qu'elle délivre le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés. La police du feu fait également partie intégrante de la commission de construction qui s'est réunie à 11 reprises lors desquelles 105 dossiers ont été traités.

<sup>5</sup> Voir vktf.ch

La majorité des exercices d'évacuation ont été annulés en raison de la pandémie. La police du feu est de plus en plus mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, le Marché de Noël, les Numerik Games, ou encore les Jeux du Castrum. Cette année, si la majorité des manifestations n'ont pas eu lieu, les séances d'organisation ont tout de même été menées tout au long de l'année, au fil de la planification.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la ville lors des commissions de salubrité

### 3.4 AUTRES PRESTATIONS

En raison de la pandémie, le concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, les championnats suisses du lancer d'hydrante ainsi que diverses autres manifestations dont la Mud Day et le triathlon d'Yverdon

#### Téléthon

Le samedi 5 décembre, les membres du DPS et du DAP ont œuvré en faveur du Téléthon 2020. En cette année particulière de pandémie, il a été impératif de se réinventer et c'est ainsi que, pour la première fois, des barrages filtrants ont été mis en place à Yverdon-les-Bains, qu'un service de livraison à domicile a été mis sur pied sur les sites de Grandson et d'Yvonand, qu'une tournée en calèche a été organisée à Concise et que divers points de vente ont été exploités par Belmont-sur-Yver-

pour le contrôle de fin de chantier suite à une mise à l'enquête concernant la mise en conformité de ses propriétés.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre le permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

auxquelles des membres du SDIS Nord vaudois participent régulièrement ont été annulés. Le Téléthon a été maintenu.

don, Bonvillars et Montagny-près-Yverdon. Cet engagement, entièrement bénévole, est la démonstration ultime d'altruisme dont les sapeurs-pompiers font preuve tout au long de l'année au travers de leurs innombrables sacrifices.

Sur l'ensemble du SDIS, ce sont ainsi plus de CHF 40'804 qui ont pu être récoltés.

#### Autres prestations du SDIS NV

- Accueil et soutien logistique du cours FB01 Formation de base
- Accueil et soutien logistique du cours EX03 Hydraulique - tonne-pompe
- Sécurité feu au bénéfice de Leclanché pour essai de chute sur des batteries au lithium





Joyeux Noël!

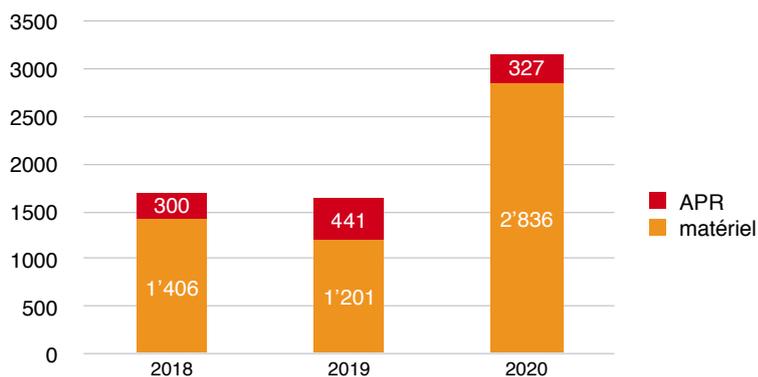
## 4. LOGISTIQUE

### 4.1 PERSONNEL

Répartition du personnel assigné à la logistique :

Site/section	Matériel	Heures matériel	APR	Heures APR
G1 Yverdon-les-Bains	👤👤👤 (permanents) 👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤👤	2'065.50	👤👤👤👤👤👤👤	216.00
C1 Grandson	👤👤👤👤	107.00	👤👤	46.00
B1 Yvonand	👤👤👤👤	534.25	👤👤	49.00
B2 Concise	👤👤	67.50	👤	15.50
DAP	👤👤👤👤	61.75	-	-
<b>Total</b>	<b>32 personnes</b>	<b>2'836.00</b>	<b>12 personnes</b>	<b>326.50</b>

ÉVOLUTION DES HEURES DE MILICIENS



### 4.2 INFRASTRUCTURES

#### Caserne G1

La pandémie ayant passablement réduit l'activité en caserne, cela a été l'occasion de rafraîchir la peinture des murs et de refaire les sols des garages ville et lac de la caserne 1. Une couche de dispersion acrylique auto-brillante, à base polymérique, a été appliquée sur les sols du 1<sup>er</sup> étage ainsi que dans la cage d'escalier et enfin, la toiture de la tour de séchage a été refaite à neuf.

En ce qui concerne la caserne 2, la fin des travaux – initialement prévue fin février 2020 – a été reportée de plusieurs mois et c'est le 23 juillet 2020 que la réception finale du bâtiment a eu lieu, suivie 4 jours plus tard de sa remise à la Ville d'Yverdon-les-Bains par l'entreprise CSC. Le SDIS est ainsi locataire depuis le 1<sup>er</sup> août 2020. Au 31 décembre, plusieurs finitions exigées ne sont toujours pas réglées par l'entreprise générale, situation témoin d'une phase finale des travaux très complexe et chronophage pour le SDIS.



Le SDIS a tout de même pu procéder à certains aménagements des locaux dont notamment, des étagères lourdes dans les garages pour le stockage de palettes diverses, un aspirateur centralisé dans la partie sèche du tunnel de rétablissement et une mezzanine en bois pour le stockage de matériel.

Divers marquages dans les garages et la partie chaude du bâtiment (salles de théories, locaux techniques et sanitaires) ont également été effectués. Le fitness, destiné au maintien de la forme physique des sapeurs-pompiers, a été mis en fonction. L'aménagement dans cette extension a permis de quitter les locaux de Sports 5 le 2 décembre.

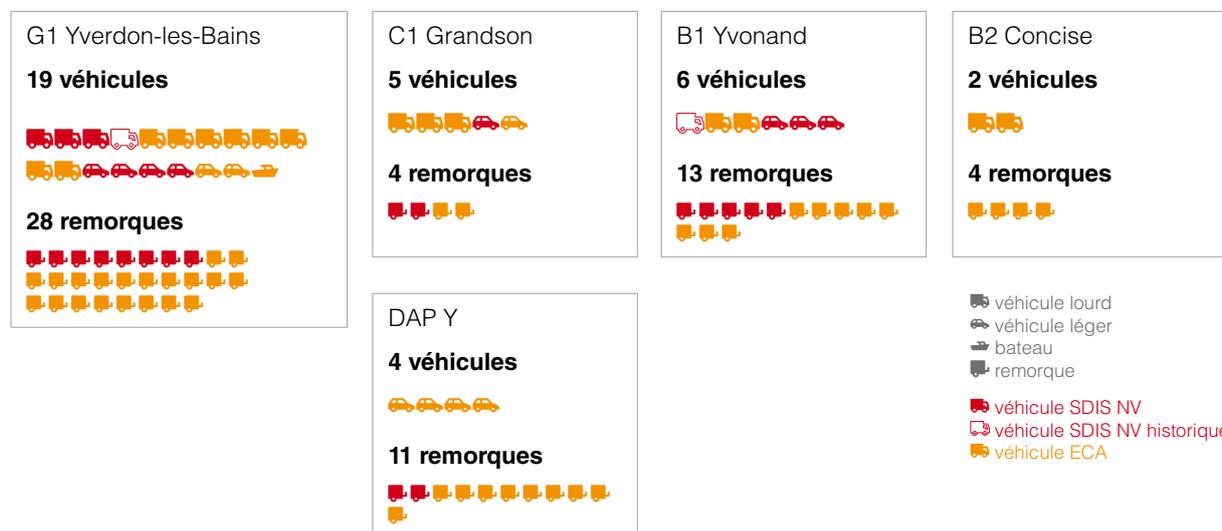
### Caserne C1

Des séances de chantier régulières les jeudis matins ont permis de suivre et de coordonner le gros œuvre et l'évolution du chantier en solutionnant diverses problématiques en vue de garantir une caserne fonctionnelle. Diverses séances spécifiques ont eu lieu pour le choix du matériel électrique, des appareils sanitaires, de la

ventilation des locaux, ou encore du raccordement au réseau d'air comprimé et des portes sectionnelles. Il en a été de même pour le terrassement de la cour de la caserne dont la planification a été reportée en mars 2021 en raison du déplacement provisoire de l'ensemble des véhicules.

## 4.3 VÉHICULES

Au 31.12.2020, le SDIS compte 36 véhicules (23 véhicules ECA et 13 véhicules SDIS) répartis de la manière suivante :



Deux nouvelles remorques ont été reçues de la part de l'ECA. Le 27 octobre, la nouvelle remorque d'extinction poudre 250 kg. Elle est équipée de deux dévidoirs attaque rapide de 25 m. Le 3 décembre, une remorque carburant avec pompes intégrées, 460 l de diesel et 120 l d'essence, divers jerrycans d'essence et d'aspen, d'un caddy 110 litres de transport pour diesel. Cette remorque fait partie du concept cantonal de renfort carburant, reposant sur le centre cantonal et les trois centres régionaux.

Le 10 décembre, le SDIS a touché son nouveau véhicule matériel commandé en 2019, un Volvo FL 4x4 de 280 cv avec boîte manuelle équipé, entre autres, d'une grue PM 11024 SP (avec une portée de 12 m), d'un pont à ridelles et plaque élévatrice, d'un système de bâchage coulissant dans les deux sens et d'un treuil de cinq tonnes à l'avant. Ce dernier est stationné en caserne d'Yverdon-les-Bains. Il remplace ainsi le Magirus-Deutz 170 D 15 Fak qui a fidèlement servi depuis 1982 et qui continuera à rendre de nombreux services dans le cadre de la défense incendie puisqu'il a été cédé gracieusement par la Ville d'Yverdon-les-Bains

#### 4.4 MATÉRIEL

Comme chaque année, des nouveautés viennent compléter le matériel existant. En 2020, l'ECA a livré le matériel suivant :

- Nouveau casque F1XF pour le nouveau personnel
- Pager Swissphone
- Radio TAIT
- Matériel de désinfection en raison du COVID-19
- Container EN
- Barrage Watergate pour véhicule polyvalent DAP
- Extincteur PV STOP
- Corolle pour véhicule transport personnes et matériel
- Crash Recovery System (CRS) intégré dans les tablettes

De plus, tous les agrégats thermiques fournis par l'ECA (ventilateur, génératrices et groupe désinca) ont été modifiés pour fonctionner avec de l'essence alkylée moins polluante.

aux sapeurs-pompiers volontaires du district de Leiria au Portugal.

Dans le cadre de son plan de mobilité douce, le SDIS, s'est doté d'un vélo électrique MTB Cycletech Yak G4 avec un moteur Bosch performance CX (25 km/h) et de deux trottinettes électriques VMAX R93 Carvee Bee Performance (20 km/h).

Contrairement à l'année précédente, 2020 a vu une nette augmentation des accidents. Cinq cas (+66% par rapport à 2019), principalement dû à de l'inattention ou à de mauvaises évaluations de distance, touchant cinq véhicules différents sont à déplorer mais heureusement sans blessé et sans gravité. Les frais de remise en état CHF 44'460 (+39% par rapport à 2019), ont été pris en charge par l'ECA, par l'assurance du SDIS et par le SDIS.

En 2020, le SDIS a fait 106 bons de travaux à l'ECA pour diverses réparations et entretien sur le matériel roulant représentant une valeur de CHF 253'429 (+128% par rapport à 2019). Cela va du remplacement d'une batterie défectueuse au service d'entretien d'une pompe ou encore l'entretien courant d'un véhicule.

Cette année a également été l'aboutissement du concept de défibrillation précoce consistant à renforcer les maillons deux et trois de la chaîne de survie en garantissant un accès rapide à un défibrillateur pour les membres du SDIS, tout secouriste « First Responder » ou toute autre personne susceptible de pouvoir effectuer une défibrillation. C'est ainsi qu'en septembre quatre défibrillateurs automatiques externes, gérés à distance par IoT ont été installés à l'entrée des casernes d'Yverdon-les-Bains, de Grandson, d'Yvonand et de Concise.

En 2020, le SDIS a effectué, auprès du magasin central de l'ECA à Romanel-sur-Lausanne, 24 bons pour l'échange de 2'353 articles de matériel courant tels que des tuyaux, divisions, consommables DCH et autres représentant une valeur de CHF 101'878 et 89 bons de travaux pour l'échange ou la réparation de divers matériels d'intervention spécifiques dont entre-autres des appareils respiratoires, des masques, des radios ou encore des détecteurs multi-gaz représentant une valeur de CHF 163'872. L'ensemble de ces coûts est entièrement pris en charge par l'ECA.





DIE

GEN



## 5. PARTENAIRES

### 5.1 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

La situation de confinement et de restrictions n'a pas favorisé le développement du réseau de partenaires du SDIS.

En cette année particulière de pandémie, la quasi totalité des rapports annuels ou autres événements ont été annulés. Ainsi, en 2020, les membres du SDIS NV ont participé à 11 événements de représentation (-86% comparés avec les 79 événements en 2019) pour un total de 33 heures.

Toutefois, le développement du réseau de partenaires reste une priorité. À cet effet, le SDIS est notamment représenté auprès de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers et a intensifié ses contacts auprès des

commandants de la région Nord. La participation à divers groupes de travail auprès de l'ECA a aussi permis de favoriser l'échange et développer des projets.

À la recherche d'un endroit pour y stationner une ambulance et exploiter un équipage de nuit, le CSU-nvb a pu prendre possession en septembre des anciens locaux de PNV dans la caserne d'Yverdon-les-Bains, ainsi que de l'appartement. Ils vont y rester environ deux ans en attendant la construction de leurs nouveaux locaux prévus à Y-Parc. Un programme de formation commun aurait dû être mis en place durant cette période, mais retardé en raison de la crise sanitaire.

### 5.2 COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique du SDIS NV a été légèrement moins intense cette année avec 80 articles de presse et émissions radio et télévisuelles sur toute l'année.

Concernant les interventions du SDIS, celles-ci ont fait l'objet de 56 articles de presse, principalement dans *La Région*, suivie de *24 heures*, *Le journal de Sainte-Croix* et une couverture télévisuelle. Trois articles ont été pu-

bliés dans le magazine *118 swissfire.ch* dont deux retours d'expérience sur des interventions.

Dix-neuf autres événements ont également fait l'objet d'articles de presse et le Commandant a été sollicité pour répondre à diverses questions d'enfants dans le cadre de l'émission « Brouhaha » de la RTS pour laquelle le thème était « Pourquoi le feu nous fascine? »





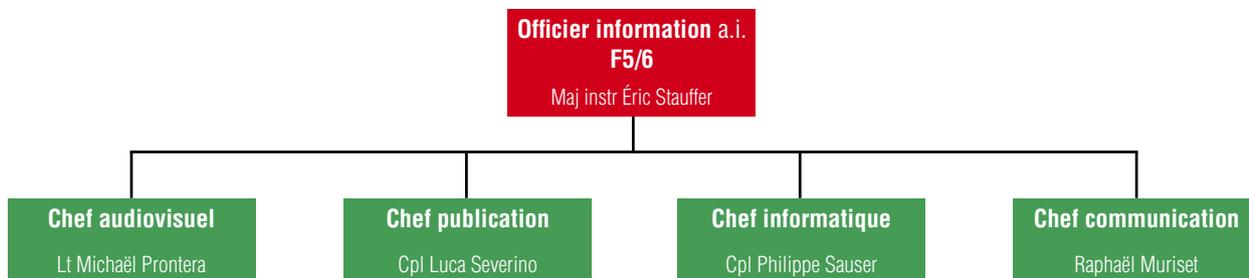
2265

taït

SDISNV  
024 423 65 95

MSA  
GALEL

## 6. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



L'organisation du domaine F5/6 est restée identique en 2020. Il convient toutefois de mentionner la démission de Raphaël Muriset au 31 décembre.

Le domaine du digital est un canal de communication puissant. C'est la raison pour laquelle le SDIS Nord

vaudois est présent sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Ils lui permettent de communiquer au sujet d'événements ou d'interventions et véhiculent un message de prévention ou font part de notre expérience. Ainsi, au 31 décembre 2020, la présence du SDIS Nord vaudois se résume ainsi :



La vidéo réalisée dans le cadre du Téléthon a cartonné. C'est la vidéo la plus vue avec 9'200 vues, la publication la plus partagée avec une portée de 18'200 personnes. Les affiches de distanciation sociale réalisées par le SDIS NV dans le cadre de l'EM cantonal

SDIS-COVID-19 suivent ensuite avec une portée de 17'200 personnes. La publication Téléthon est quant à elle la plus commentée avec 29 commentaires.

### IMAGES LES PLUS APPRÉCIÉES SUR INSTAGRAM

27.03.2020	08.06.2020	17.09.2020	16.01.2020	30.11.2020
322 likes	216 likes	211 likes	191 likes	191 likes
				

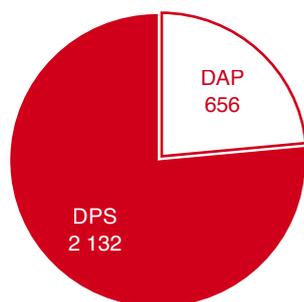
8'953 HEURES DE FORMATION

321.5 JOURS DE COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

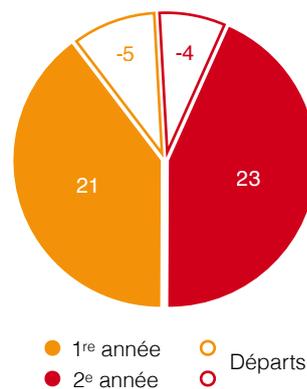
315 EXERCICES ET SÉANCE INTERNES AU SDIS

34,6 ÂGE MOYEN D'UN PORTEUR PROTECTION RESPIRATOIRE

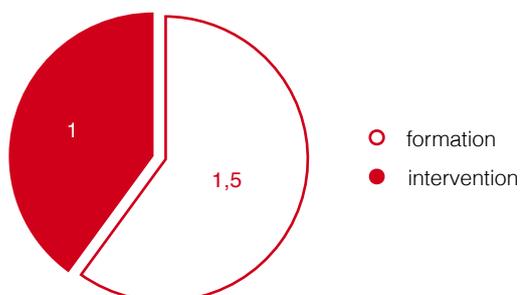
RÉPARTITION DE LA FOCO  
[HEURES]



BILAN DE LA FOBA  
[PERSONNES]



RATIO FORMATION:INTERVENTION

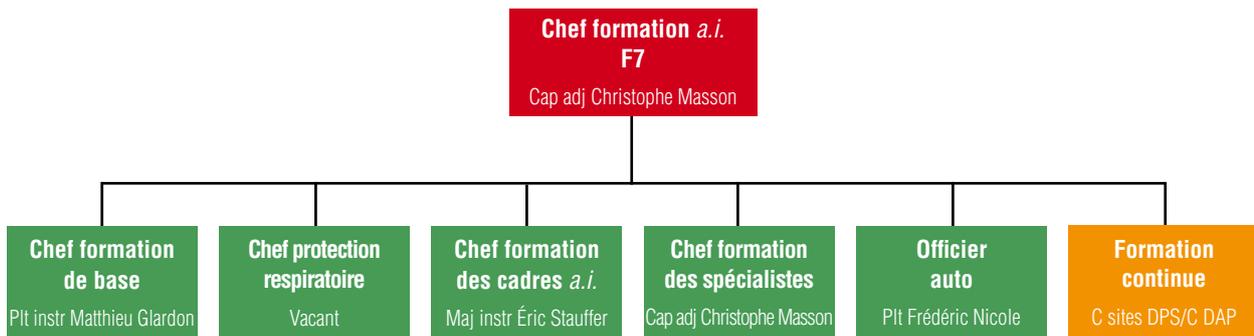


## 7. FORMATION

### 7.1 ORGANISATION DU DOMAINE F7

La structure organique du domaine formation s'est modifiée suite aux démissions du Chef PR, le Plt Stéphane Jaccard, au 31 décembre 2019 et du Chef formation, le

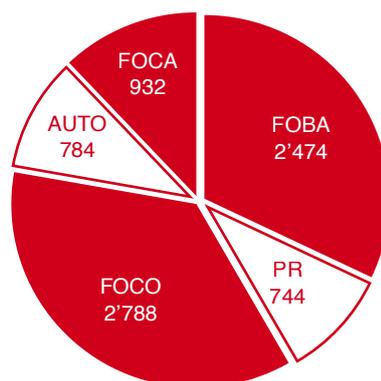
Cap instr Pascal Livet, au 25 juin 2020. L'organigramme est le suivant :



En 2020, le thème de formation cantonal concernait les feux de parkings souterrains, tant dans l'aspect théorique que pratique avec une mise en situation. Ainsi, la tactique et l'engagement de la remorque ventilateur thermique (RVT) ainsi que de la remorque ventilateur électrique (RVE) ont pu être exercés. En raison de la pandémie, l'engagement à l'échelle 1:1 des feux de parkings souterrains a dû être repoussé en 2021.

Le SDIS a effectué un total de 8'953 heures de formation (-59.6% par rapport à 2019). Ces heures comprennent 321.5 jours (-37.3 % par rapport à 2019) de cours cantonaux et fédéraux de formation ou organisés à l'extérieur. La forte diminution est exclusivement due à la pandémie COVID-19. Ainsi, le nombre d'événements liés à la formation est passé de 553 à 315, soit 238 événements annulés (43% de l'activité planifiée). La répartition totale se présente comme suit :

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION



Il convient de noter qu'en raison de la pandémie, l'ECA a levé les minimas imposés par les différentes direc-

tives cantonales pour l'année 2020, ceux-ci ne pouvant être respectés.

Si certains domaines ont fortement souffert de l'annulation des formations, la formation continue a été partiellement maintenue tout au long de l'année. Toutefois, sur

269 événements initialement planifiés, seuls 181 ont pu être effectués comme indiqué dans le tableau suivant.

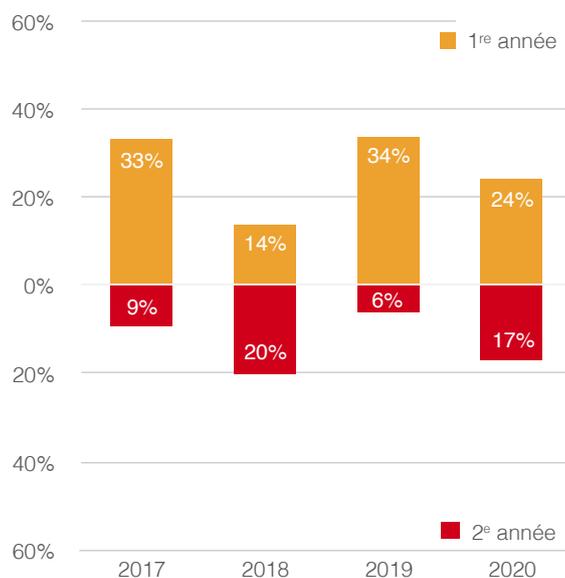
Nombre d'événements FOCO	Planifiés	Annulés COVID	Effectués
Cours de cadres exercice DAP-DPS	3	3	0
Cours de cadres exercice DAP	8	0	8
Cours de cadres exercice DPS	9	6	3
Exercice DAP	20	13	7
Exercice DAP-DPS	16	16	0
Exercice DPS	41	9	32
Instr sct	167	37	130
Séance de répartition des exercices	1	0	1
Recyclage BLS / AED	4	4	0
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>88</b>	<b>181</b>

## 7.2 FORMATION DE BASE

En cours d'année 2020, 5 personnes sur 21 personnes de 1<sup>re</sup> année ont quitté le SDIS et une personne a été incorporée suite à son déménagement sur le territoire

du SDIS. En 2<sup>e</sup> année, quatre démissions sont enregistrées sur un total de 23 personnes et une personne a été nouvellement incorporée.

ÉVOLUTION DES DÉPARTS FOBA EN COURS D'ANNÉE



Hormis trois exercices et deux séances de cadres, il n'a pas été possible d'assurer une formation de base efficiente pour l'ensemble des recrues du SDIS Nord vaudois ni d'effectuer les tests annuels permettant de

valider la promotion en FOBA 2 ou FOBA 3. Cette année 2020 restera à jamais une année blanche pour les recrues.

Nombre d'événements FOBA	Planifiés	Annulés COVID	Effectués
Exercice	10	7	3
Séance cadres	3	1	2
Test	2	2	0
Séance d'information	1	1	0
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>5</b>

## 7.3 FORMATION PR

Nombre d'événements PR	Planifiés	Annulés COVID	Effectués
Cours de cadres	2	1	1
Exercice PR	40	19	21
Exercice piste PAPR La Grangette	4	4	0
Séance PR	3	3	0
Simulateur incendie de La Rama	4	3	1
Soirée de présentation	2	1	1
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>31</b>	<b>24</b>

En outre, le personnel PAPR a participé à :

- 42 jours de formation complémentaire aux cours cantonaux
- 25 jours de formation spécifique sur les installations souterraines de circulation (tunnels) à l'IFA

Le nombre de porteurs, défini pour chaque site afin de remplir les standards fixés par l'ECA, a diminué au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec 71 porteurs (74 en tenant compte des double-incorporés). La répartition, par domaine de compétence, est la suivante :

Site/section	Total	Porteur APR	BC	Cobra	Formateur	Formateur maison de feu
G1 Yverdon-les-Bains	39	39	20	35	10	4
C1 Grandson	13	13	–	–	–	1
B1 Yvonand	12	12	1	2	2	1
B2 Concise	7	7	–	1	1	–
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>21</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	<b>6</b>

Les nouveaux porteurs suivent un cursus de formation spécifique de quatre soirs dont deux avant d'être intégrés dans les exercices PR. En outre, ils suivent durant

la même année, le cours cantonal de trois jours (PR01) et ce n'est que l'année suivante qu'ils sont déclarés aptes à intervenir en tant que porteur APR.

## 7.4 AUTO

Nombre d'événements AUTO	Planifiés	Annulés COVID	Effectués
Cours de cadres conduite	12	5	7
École de conduite VL et PL	62	25	37
Formation bateau	8	5	3
Formation MEA	43	18	25
Séance d'information	1	1	0
Test pratique VL et PL	1	1	0
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>55</b>	<b>72</b>

Les instructions de section DPS ayant été supprimées entre le 20 mars et le 5 juin en raison des mesures COVID-19, 37 séries d'école de conduite d'une durée d'une heure ont été effectuées les samedis matins afin de maintenir un niveau de formation minimum sur les véhicules.

Trois nouveaux conducteurs véhicules poids-lourds ont terminé leur formation à la conduite en réussissant l'examen de conduite. Il faut compter environ 20 heures d'apprentissage avec un moniteur du SDIS pour se présenter à l'examen.

Avec l'arrivée du nouveau camion matériel et afin de pallier aux nombreux dangers que représente l'utilisation de la grue, sept membres du SDIS NV ont participé les 16, 17 et 18 décembre à une formation préparatoire au permis grutier A pour lequel l'examen est fixé en avril 2021. Dix membres du SDIS ont également été sélectionnés pour participer à la formation et passer l'examen de permis grutier C en janvier 2021.

## 7.5 FORMATION DES CADRES

Nombre d'événements FOCA	Planifiés	Annulés COVID	Effectués
Cours de cadres	2	2	0
Cursus chef de groupe	2	0	2
Cursus CI DAP	3	3	0
Cursus CI DPS	10	5	5
Formation cadres ABC	2	2	0
Formation cadres InterSDIS	2	1	1
Formation de cadres	8	1	7
Reconnaissance	16	14	2
Séance chefs de section DAP	3	0	3
Séance chefs de section DPS	9	6	3
Séance échelons II, III et IV du DPS	2	0	2
Séance instruction DPS	5	1	4
Séance InterSDIS	1	1	0
Soirée présentation échelons I à IV	1	1	0
Tests de sélection des cadres	1	1	0
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>38</b>	<b>29</b>

La pandémie a eu raison du troisième cours de cadres interSDIS planifié à Echallens le 21 mars, et regroupant les SDIS Nord vaudois, Plaine de l'Orbe, Gros-de-Vaud, Vallorbe Région, Ste-Croix/Pied-de-la-Côte, Broye-Vully et Haute-Broye.

Il en est de même pour le traditionnel cours de cadres, regroupant les officiers et sous-officiers du SDIS Nord vaudois, initialement planifié le samedi 4 avril.

## 7.6 FORMATION DES SPÉCIALISTES

Nombre d'événements FOSPEC	Planifiés	Annulés COVID	Effectués
Formation ABC	5	4	1
Formation antichute	2	2	0
Formation NAC	2	2	0
Formation OFSI - infrastructures CFF	4	3	1
Formation Ydon 0	7	6	1
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>5</b>

Seules trois formations de spécialistes ont pu être effectuées cette année, les autres ayant été annulées en raison de la pandémie.

## 7.7 COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

En 2020, le personnel du SDIS a

- suivi avec succès 93 FOAD permettant de participer à certains cours cantonaux,

- effectué 321,5 jours de cours cantonaux et fédéraux ainsi que d'autres cours organisés à l'extérieur, pour un total de 2'644 heures, selon la répartition suivante :

<b>Types de cours</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Nombre d'heures</b>
Chefs de groupes	9	72
Conduite d'intervention - Chef d'intervention	3	24
Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe	24	192
Conduite rail ISC	2	16
Cours BLS / AED	6.5	52
Cours chimique - base	4	32
Cours de base grue, catégorie A et B	21	168
Cours de base rail ISC	10	80
Cours de base route (partie 1) ISC	4	32
Cours de base route (partie 2) ISC	4	32
Cours de répétition route ISC	5	40
Engagement porteur APR - base 2	21	168
Engagement porteur APR - perfectionnement	7	56
Feux de cheminées	4.5	36
Formateur de conduite (théorie et pratique)	5	40
Formateur secours-routiers	3	24
Formation conduite route ISC	2	16
Formation de base	36	360
Formation routière - Théorie permis C1	6	48
Gestion de la relation - module 2	6	48
Hydraulique - base	56	448
Hydraulique - planification et engagement	3	24
Hydraulique - tonne-pompe	15	120
Installations techniques bâtiments	3	24
Instructeur BLS / AED	6	48
Journée technique des DPS	6	48
MIMMS Team Provider	3	24
Module 4.2: incidents PR entraînement aux situations d'urgence	1	8
Module mousse	1	8
ORCA/EMCC - Généralités	2	16
ORCA/EMCC - Plans coordination	2	16
PCA ProSDIS	8	64
Phase I Sélection instructeurs	1.5	12
Pionnier / désincarcération - base	4	32
Pionnier / désincarcération - chef d'intervention	4	32
Préservation des preuves	1	8
Protection - missions de base ABC	1	8
Protection respiratoire - Formateur cantonal	8	64
Protection respiratoire - recyclage préposé à l'entretien	3	24
Rapport administratif des commandants	2	16
Recyclage cours BLS / AED	2.5	20
Recyclage formateur maison de feu	0.5	4
Soirée des responsables matériel	1	8
Transmissions	3	24
Ventilation - base	1	8



### III. COVID-19

Dès la fin des relâches, le SDIS a débuté une veille de la situation liée à l'épidémie – qui sera déclarée plus tard pandémie – de la maladie à coronavirus 2019, plus communément appelée COVID-19. Ceci marque le début d'une année particulière, exceptionnelle et à caractère historique, durant laquelle le SDIS a passé en mode survie durant de nombreux mois, avec comme mission première, de garantir en permanence la marche du service et la capacité opérationnelle.

Durant l'année 2020, l'État-major a pris toute une série de mesures afin de s'adapter à la situation, d'anticiper les problèmes et remplir ainsi la mission du SDIS. Certaines décisions ont été très contraignantes – reflet de la lourde responsabilité reposant sur les épaules d'un service de secours – d'autres empiétant clairement sur la vie privée des sapeurs. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. L'EM a ainsi informé les membres du SDIS, ainsi que ses autorités politiques, régulièrement et de manière proactive. Il a mis en œuvre tous les moyens pour maintenir un esprit de corps et de camaraderie au sein du SDIS. En voici un petit résumé :

- En date du 2 mars, la première information COVID-19 est envoyée à l'ensemble du SDIS. Il est mentionné la création des premiers kits coronavirus placés dans certains véhicules, comprenant des masques FFP2, du gel désinfectant et des combinaisons Tyvek. Une procédure particulière en cas d'intervention chez une personne atteinte de la COVID-19 y est décrite. Des directives sont données pour les membres du SDIS touchés par la maladie, le nettoyage et la désinfection sont renforcés et finalement, la traditionnelle poignée de main en début et fin d'exercice est abandonnée. Les affiches officielles de l'OFSP sont placées dans les locaux du SDIS. Les premières annulations d'évènements et de rapports annuels sont reçues.
- Dès le 9 mars, les premières personnes à risque sont libérées de toute activité sapeur-pompier.
- Le 10 mars, durant la 4<sup>e</sup> conférence des commandants des SDIS vaudois, un point de situation est fait par l'Inspecteur cantonal et le médecin ORCA. Deux jours plus tard, les effectifs du SDIS doivent

être renseignés quotidiennement au canton. Le port du masque n'est pas recommandé à ce stade.

- La seconde information officielle est envoyée aux membres du SDIS. Tout contact physique entre collègues est à éviter et les distances entre personnes doivent être respectées. Toutes les casernes et locaux sont équipés de savon et désinfectant. Le personnel est invité à renseigner de manière exhaustive son statut dans ProSDIS. Toute personne qui se verrait interdite d'activité sapeur-pompier par son employeur ainsi que celle qui présenterait des périodes étendues de disponibilité est invitée à s'annoncer.
- Le même jour, l'EM a siégé pour la première fois en séance extraordinaire, ceci afin d'aborder exclusivement le sujet du coronavirus. Les premiers exercices sont annulés, dès le soir-même. Seules les instructions de section, de roulage et certaines formations de cadres sont maintenues jusqu'à fin avril.
- Le 13 mars, le Canton annonce la fermeture des écoles dès le lundi 16 mars, ceci pour une durée de 6 semaines. La troisième information est adressée à tout le SDIS avec l'annulation des exercices, un rappel sur les mesures d'hygiène et des informations sur la situation cantonale. En outre, il est demandé, pour la première fois dans l'histoire du SDIS, que les contacts entre membres du SDIS, hors activités de service, soient limités au maximum.
- Le 16 mars, la Confédération mobilise l'armée pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale et annonce la fermeture des magasins dès le lendemain. La Protection civile est mise sur pied par le Canton. Ce jour-là, huit lits sont acquis juste avant la fermeture des magasins afin de pouvoir garantir une permanence en caserne 24/24 en fonction de l'évolution de la situation.

La vie se met gentiment en standby, le premier confinement est là. Le trafic diminue, les rues se vident. Le rythme de vie ralentit comme un cœur en hypothermie. Un sentiment particulier est présent au sein des familles, dans les relations avec les personnes.

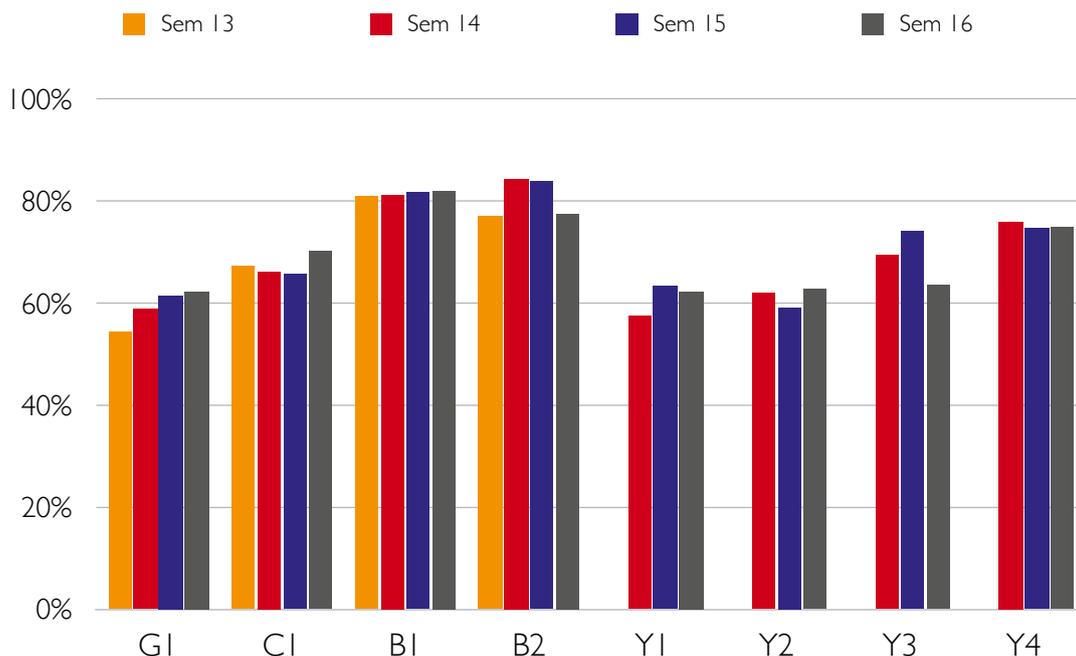


Les Suisses se replient comme pour attendre l'orage et le regarder passer, protégés chez soi. Dans les jours qui suivent, la conduite par l'EMCC est renforcée. Un EM SDIS COVID-19 est créé par l'inspectorat cantonal afin de représenter le domaine de la défense incendie et du secours au niveau cantonal et garantir ainsi une conduite centralisée des moyens sapeurs-pompiers. La première séance a lieu le 19 mars à Pully. Le SDIS NV y est présent par le truchement de son Commandant, représentant toute la région Nord. Des plans de continuité sont développés en anticipation à une péjoration majeure de la situation. La course à la recherche de produits de désinfection et de protection personnelle débute.

- Le 18 mars, la quatrième information est envoyée à tout le SDIS, avec une présentation et un message vidéo. Le secrétariat du SDIS est physiquement fermé, mais atteignable par téléphone. Le personnel permanent est mis dans la mesure du possible en télétravail, un minimum de personnes est présent

en caserne G1 la journée. Une série de mesures fortes est annoncée

- Le 27 mars, la première séance du Codir en visioconférence a lieu. Un premier courrier est adressé aux communes pour les informer des mesures prises au sein du SDIS.
- Le 30 mars, le SDIS accueille dans l'urgence une ambulance du CSU-nvb en ses murs, exploitée de 0700 à 2400 heures chaque jour avec un changement d'équipage entre 1800 et 1900 heures. En effet, il n'y a plus assez de place à l'hôpital pour héberger toutes les équipes.
- Début avril, l'ambiance est très lourde et péjore fortement l'esprit de camaraderie si important pour un SDIS. La capacité opérationnelle est veillée en permanence et hebdomadairement (voir ci-dessus). Elle est d'ailleurs excellente, avec plus de 80% de disponibilité dans certains sites DPS, ceci grâce au télétravail et au RHT. Le taux de renseignement du planning dépasse les 90%, conséquence de l'effort consenti par les membres du SDIS.





- Le 7 avril, une seconde séance EM extraordinaire, organisée pour la première fois en visioconférence, est tenue. La décision est prise de payer les soldes de janvier à mars afin de soutenir les membres du SDIS qui se retrouveraient dans la précarité. Tous les exercices sont annulés, exception faite des instructions de permanence du samedi matin, transformées en roulage, jusqu'à fin mai. L'EM prend note que l'ECA annule aussi tous ses cours jusqu'à fin mai. Finalement, les alarmes automatiques ne sont plus facturées, mais remboursées à prix coûtant au SDIS par l'ECA à raison d'un montant forfaitaire.
- Le 9 avril, un nouveau message vidéo est transmis à tout le SDIS concernant le coronavirus et les vœux de Pâques. L'opération CIOCCOLATO est menée : 625 lapins au chocolat sont distribués personnellement dans les boîtes aux lettres à tous les membres du SDIS par les chefs de site DPS/chefs de section DAP.
- Des affiches sont réalisées par le SDIS, pour le compte de l'EM SDIS COVID-19, sur la base des affiches de la Confédération. Celles-ci seront plus tard traduites en allemand et italien et partagées dans tout le pays. Le SDIS crée aussi des pictogrammes « respectez les distances », dont les versions sapeurs-pompiers seront aussi disponibles dans les trois langues nationales ainsi qu'en anglais.
- En sa séance du 28 avril, l'EM aborde le projet DECONFINO, *i.e.* la reprise des activités post-confinement. Il est mentionné de reprendre les instructions de section dès le 8 juin. Les reconnaissances des 9 et 10 juin sont transformées en quatre séances (une par DPS et par secteur DAP) avec les cadres, afin de prendre la température, informer et remonter. La priorité de l'EM est de ne perdre personne lors de la reprise. Dans cette optique, l'EM pose les grands principes suivants :
  - L'année 2020 est considérée comme perdue. Tout ce qui n'est pas réalisé n'est pas considéré comme malus. Tout ce qui pourra être fait constitue un bonus. Aucune date de rattrapage ne sera ajoutée dans le calendrier annuel. De ce fait, aucun recrutement ne sera fait en 2020, les conditions ne s'y prêtant pas. L'énergie sera mise sur le maintien des recrues actuelles.
  - La reprise des activités du SDIS est différée de la reprise dictée par le Conseil fédéral. Les membres du SDIS doivent reprendre leurs vies privée et professionnelle et tout ne peut pas se faire simultanément. La priorité est accordée au bien-être du personnel, pas de pression particulière. Aussi lentement que possible, mais aussi vite que nécessaire.



82'000 MASQUES COMMANDÉS EN GROUPE  
POUR LES MEMBRES DU SDIS

625 LAPINS EN CHOCOLAT DISTRIBUÉS À PÂQUES

511 JOURS DE QUARANTAINE

73.3% TAUX DE DISPONIBILITÉ GLOBALE MAXIMAL  
ATTEINT PAR LE DPS LA SEMAINE DU 6 AVRIL

74 SAPEURS MIS EN QUARANTAINE

72 SÉANCES D'ÉTAT-MAJOR CANTONAL, RÉGIONAL ET COMMUNAL

10 INFORMATIONS OFFICIELLES ENVOYÉES  
À TOUS LES MEMBRES DU SDIS

5 VIDÉOS RÉALISÉES AFIN DE FACILITER LA COMMUNICATION

4.7% DES MEMBRES DU SDIS POSITIFS AU COVID-19

3 SÉANCES EM EXTRAORDINAIRE TENUES  
EN RAISON DE LA PANDÉMIE

2 OFFRES POUR ACQUÉRIR DES MASQUES TYPES IIR  
À TITRE PRIVÉ

0 PERSONNE AYANT DÉMISSIONNÉ DU SDIS  
EN RAISON DE LA COVID-19

- La reprise est progressive: il convient d'éviter le coup de bélier d'une reprise trop brusque.
- La reprise est accompagnée d'un nouveau grand projet SOUPAPE. Combattre la surcharge de travail à long terme (suite à l'audit de 2019), ne pas revenir à la situation d'avant, mais profiter de l'occasion pour mettre en œuvre ce grand projet et soulager de manière définitive les personnes les plus sollicitées.
- La sixième communication à tout le SDIS, sous forme de vidéo et de présentation, est envoyée le 3 mai pour informer des décisions.
- Les séances du 9 et 10 juin avec les cadres font réaliser à quel point la stratégie de reprise du SDIS est la bonne. Même si les avis sont très disparates, allant d'une envie pressante de reprendre au sentiment d'avoir profité d'une vie privée normale durant trois mois en raison de l'annulation des activités. Cela est le témoin direct des contraintes très diverses en terme d'engagement au sein des cadres du SDIS. Ces séances sont toutefois une première retrouvaille après de longs mois de séparation.
- Le 12 juin, la septième communication est envoyée à tout le SDIS, en vidéo. De nouvelles mesures « en tout temps » sont présentées, allégées: Il est à nouveau autorisé à venir en caserne de manière régulière.

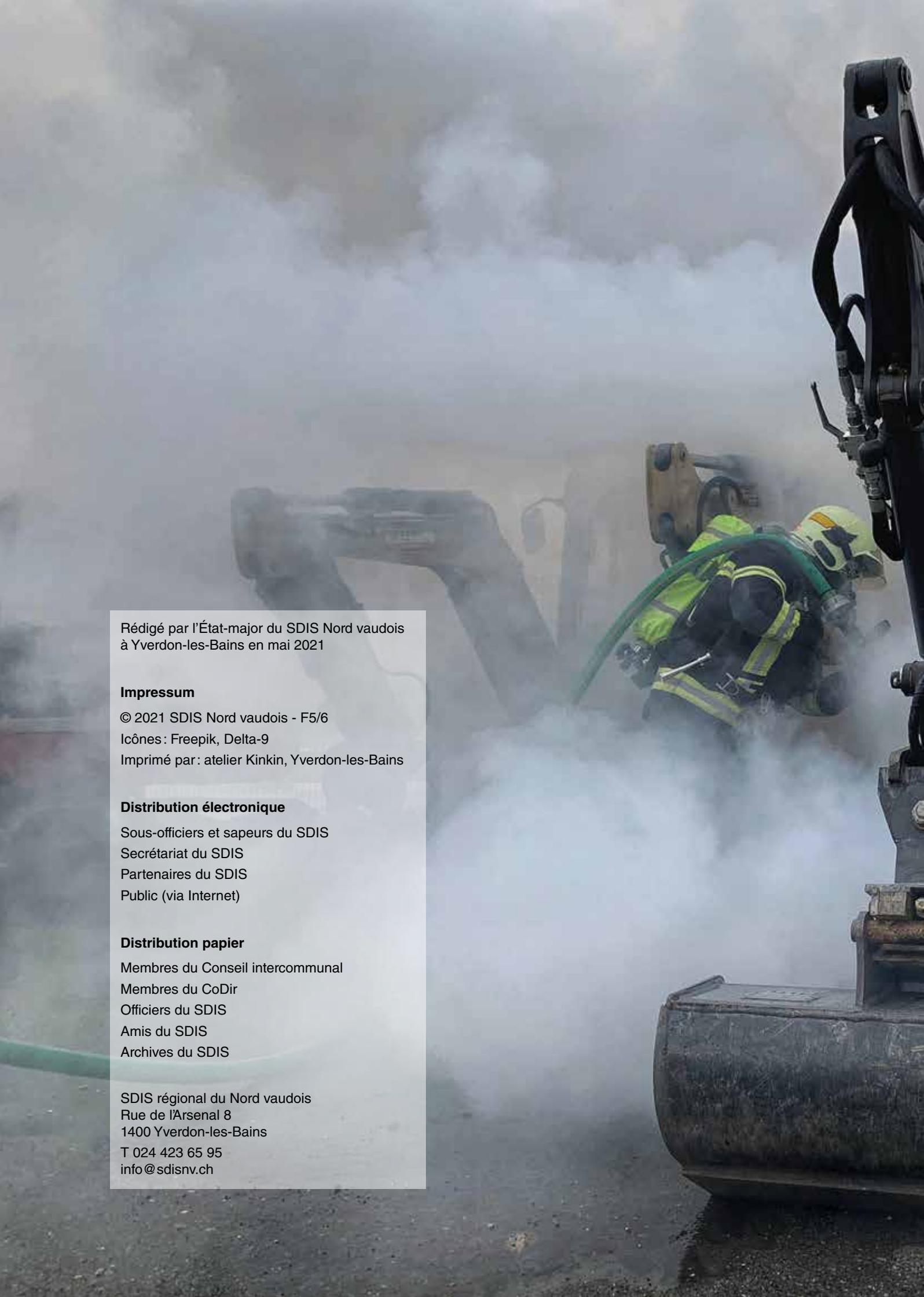
Même si le plan ORCA est levé le 19 juin, il est déjà fait mention d'une seconde vague et petit-à-petit l'incertitude quant à la durée de la pandémie engendre la crainte d'une situation qui va s'inscrire dans la durée. Afin d'offrir aux membres du SDIS des conditions attrayantes pour obtenir des masques type IIR à titre privé, une commande groupée de 40'000 masques est passée début juillet. Les prix ainsi obtenus sont bien inférieurs à ceux du marché. Les vacances d'été sont abordées avec l'espoir d'une reprise des exercices à la rentrée, reprise qui a été allégée afin de ne pas créer un choc trop important. La fête nationale sera particulièrement allégée pour le SDIS, la plupart des communes ayant annulé leurs feux de joie.

- Le 22 septembre, de nouvelles mesures sont édictées par le canton, la COVID-19 ayant bien repris après l'accalmie de l'été. L'EM SDIS COVID-19 est réactivé au 30 septembre.
- En pleine reprise du programme d'exercice, le 6 octobre, l'EM prend la décision d'annuler tous les repas de fin d'année en raison de la dégradation importante de la situation. Seules les activités nécessaires sont maintenues. Un courrier est rédigé à

l'attention des 40 communes membres en ce sens. Une huitième communication est faite au SDIS pour informer de cette décision. La priorité de l'EM reste de garantir la marche du service et la capacité opérationnelle du SDIS.

- Le 25 octobre, l'EM se réunit à nouveau en séance extraordinaire pour discuter de la COVID-19. La situation est à nouveau très alarmante, le Conseil d'État a à nouveau déclenché le plan ORCA et a mis en place quatre états-majors régionaux de conduite, avec intégration du SDIS via le Commandant, pour représenter la région Nord. Il est estimé que la structure mise en place va durer 4 à 6 mois. Le rythme du rapport régional démarre à raison de trois séances par semaine. L'EM SDIS COVID-19 décide la suppression de tout exercice SDIS, sauf la formation continue de permanence, les roulages et la formation spécifique. Des caisses COVID-19 sont préparées pour chaque véhicule du SDIS. Des distributeurs de désinfectant sont installés à l'entrée de chaque caserne/local de manière homogène au travers du SDIS. En pleine croissance, le programme d'exercice est à nouveau interrompu.
- Le même jour, la neuvième communication est lancée à tout le SDIS. La présence dans les casernes et locaux est à nouveau prohibée sauf en cas de mission. Le port du masque devient obligatoire lorsque les distances ne peuvent être respectées. Le port du masque est aussi obligatoire dans les véhicules dès deux personnes. Finalement, le rapport annuel du 28 janvier 2021 est annulé.
- Une nouvelle opportunité d'acheter des masques à titre privé est lancée aux membres du SDIS qui commandent 42'000 masques.
- Le 10 novembre, la 10<sup>e</sup> communication est envoyée au SDIS. Les visiteurs sont tracés soit par papier, soit avec l'application SocialPass. Les sustentations dans les cafétérias ne sont autorisées que si strictement nécessaires. Le programme annuel 2021 est en cours de préparation, mais il sera allégé pour le début de l'année 2021. L'obligation de renseigner le planning ProSDIS est étendue à deux semaines à l'avance.
- La fin de l'année s'annonce plutôt morose. Un paquet de Noël viendra toutefois égayer les membres du SDIS. Il s'agit de la seconde opération d'envergure de motivation des troupes. L'année 2020 est à oublier, mais 2021 ne s'annonce pas nécessairement sous un meilleur ciel.



A firefighter in full gear, including a helmet and reflective vest, is operating a hydraulic excavator. The scene is filled with thick white smoke, suggesting a fire or a controlled demolition. The excavator's arm and bucket are visible on the right side of the frame.

Rédigé par l'État-major du SDIS Nord vaudois  
à Yverdon-les-Bains en mai 2021

### **Impressum**

© 2021 SDIS Nord vaudois - F5/6

Icônes : Freepik, Delta-9

Imprimé par : atelier Kinkin, Yverdon-les-Bains

### **Distribution électronique**

Sous-officiers et sapeurs du SDIS

Secrétariat du SDIS

Partenaires du SDIS

Public (via Internet)

### **Distribution papier**

Membres du Conseil intercommunal

Membres du CoDir

Officiers du SDIS

Amis du SDIS

Archives du SDIS

SDIS régional du Nord vaudois

Rue de l'Arsenal 8

1400 Yverdon-les-Bains

T 024 423 65 95

info@sdisnv.ch





Belmont-sur-Yverdon



Bioley-Magnoux



Bonvillars



Chamblon



Champagne



Champvent



Chavannes-le-Chêne



Chêne-Pâquier



Cheseaux-Noréaz



Concise



Corcelles-près-Concise



Cronay



Cuarny



Démoret



Donneloye



Épendes



Fiez



Fontaines-sur-Grandson



Giez



Grandson



Mathod



Molondin



Montagny-près-Yverdon



Mutrux



Novalles



Onnens



Orges



Pomy



Provence



Rovray



Suchy



Suscévaz



Treycovagnes



Ursins



Valeyres-sous-Montagny



Valeyres-sous-Ursins



Villars-Épeney



Vugelles-La Mothe



Yverdon-les-Bains



Yvonand